



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S

POLICY PAPER

**SECTEUR INFORMEL :
INCLUSION, TRANSITION
& CONFORMITE**

En partenariat avec





المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S

POLICY PAPER

En partenariat avec



**SECTEUR INFORMEL :
INCLUSION, TRANSITION
& CONFORMITE**

POLICY PAPER

**SECTEUR INFORMEL :
INCLUSION,
TRANSITION &
CONFORMITE**

Policy Paper à l'attention de

**SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**





المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S



POLICY PAPER

**SECTEUR INFORMEL :
INCLUSION,
TRANSITION &
CONFORMITE**

**FÉVRIER
2023**

Policy Paper réalisé par :
Professeur Mohamed Safouane Ben Aïssa
FSEGT, Université Tunis El Manar
Chercheur associé à l'ITES



I T E S



SOMMAIRE

Acronymes	8
Liste des Tableaux	9
Liste des Figures	10
LE SECTEUR INFORMEL : INCLUSION, TRANSITION & CONFORMITÉ	11
I. Concepts et quantification du secteur informel	11
II. Genèse et historique de l'informel en Tunisie	23
III. Benchmark international & expériences comparées	31
CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS	39

ACRONYMES

AMC : Autorité de Contrôle de la Microfinance
BM : La Banque Mondiale
BTP : Bâtiment & Travaux Publics
CNAM : Caisse nationale d'assurance maladie
CNSS : Caisse nationale de la sécurité sociale
CNRPS : Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
CRES : Centre de Recherches et d'Etudes Sociales
CSS : Cotisations de Sécurité Sociale
DC : Droit de Consommation
DD : Droit de Douanes
DYMIMIC : Dynamic Multiple Indicators, Multiple Causes
EMDE : Emergents et en Voie de Développement
ENO : Economie Non Observée
EIU : Economist Intelligence Unit
Eurostat : Direction Générale de la Commission Européenne chargée de l'information statistique
FMI : Fonds Monétaire International
FTDES : Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
HORECA : Hôtels, Restaurants & Cafés
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONU : Organisation des Nations Unies
OIT : Organisation Internationale du Travail
MIMIC : Multiple Indicators, Multiple Causes
MTK : Manufacture des Tabacs de Kairouan
NTIC : Nouvelles Technologies d'information et de Communication
INS : Institut National de la Statistique
IRPP : Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques
PIB : Produit Intérieur Brut
SCN : Système de Comptabilité Nationale
SMVDA : Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole
RNE : Répertoire National des Entreprises
TRACIT : Transnational Alliance to Combat Illicit Trade
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA : Valeur Ajoutée



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des activités informelles selon la légalité et la morale	13
Tableau 2: Répartition de la valeur ajoutée du secteur informel par secteur d'activité	16
Tableau 3: Répartition de la VA et de l'emploi entre les secteurs formel et informel	16
Tableau 4: Répartition de la fiscalité et de l'emploi entre formel et informel	17
Tableau 5: Répartition de l'emploi informel en 2019 selon le secteur d'activité	18
Tableau 6: Répartition de la population employée par salariés ou pas et selon les secteurs formel ou pas	19
Tableau 7: Répartition de l'emploi dans les microentreprises par branche et taille de l'entreprise (emplois)	20
Tableau 8: Répartition de la population active du secteur de la microfinance	26
Tableau 9: Evolution de la population active selon le sexe (2015-2022)	27
Tableau 10: Evolution de l'importance du secteur informel selon le type de l'activité économique informelle	28
Tableau 11: L'économie souterraine dans les pays de l'UE- méthode indirecte	32
Tableau 12: L'ENO dans les pays de UE: une comparaison comptes nationaux/DYNIMIC	32

1. <https://www.jeuneafrique.com/mag/538651/economie/economie-informelle-en-tunisie-la-republique-de-la-debrouille/>

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Evolution des entreprises privées selon la forme juridique (2004-2020)	21
Figure 2:	Evolution des entreprises privées selon le nombre de salariés (2004-2020)	21
Figure 3 :	Evolution du nombre de salariés formels du secteur privé selon la tranche de salariés (2004-2020)	22
Figure 4 :	Evolution du nombre de salariés formels du secteur privé selon la forme juridique (2004-2020)	22
Figure 5:	Evolution du secteur informel – Analyse multicritères (par appréciation)	29
Figure 6:	Part du secteur informel (%) du PIB et de l'emploi	30
Figure 7:	Composantes de l'emploi informel (%) de l'emploi total par continent en 2016	33
Figure 8:	Part (%) de l'emploi informel dans l'emploi total en 2016	34
Figure 9a:	Part de l'informel dans le PIB (1990-2018)	35
Figure 9b:	Part de l'informel dans l'emploi (1990-2018)	35
Figure 10:	Classement des pays selon l'indice global de l'environnement du commerce illicite en 2018	37

LE SECTEUR INFORMEL : INCLUSION, TRANSITION & CONFORMITÉ

I. CONCEPTS ET QUANTIFICATION DU SECTEUR INFORMEL

I.1. Définition du secteur informel

De manière succincte, le secteur informel est défini comme étant toute activité humaine lucrative qui ne détient pas de comptabilité.

Cette définition économique est la plus simple et la plus large du secteur informel. Toute activité humaine lucrative qui ne détient pas de comptabilité⁽¹⁾ reconnue peut être comparée au chef de ménage qui dépense son revenu mensuel sans enregistrer ses paiements.

D'une manière générale, l'économie informelle est constituée de toute activité économique réalisée par des travailleurs ou des unités économiques et qui n'est pas couverte ou est insuffisamment couverte – selon la loi ou en pratique – par des dispositions officielles.

Historiquement, l'appellation des activités économiques non couvertes devenue, aujourd'hui, le secteur informel, est passée par plusieurs phases: marché noir, économie sous-terrain, économie parallèle, économie non structurée, et économie informelle.

Les premiers travaux scientifiques qui se sont intéressés à ce domaine relèvent plutôt des sciences sociales. Les sociologues ont été les initiateurs d'études sur la marginalisation dans la société capitaliste, compensant la négligence des économistes de tendance libérale des aspects sociaux de la vie économique.

Ce n'est qu'à partir de la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle qu'une discipline est née sous l'appellation de « labor economics » alors que les autres domaines de l'économie ont fait l'objet d'études approfondies depuis des siècles. Mais cette discipline a été dominée par les études du marché du travail structuré basé sur la notion de contrat de travail et

de salaire qui n'est pas appropriée pour le secteur informel.

Cette orientation sociale des études sur le secteur informel a conduit à une définition du secteur informel basé sur l'emploi non structuré qui est sans contrat ou plus généralement non déclaré aux autorités administratives (fiscalité, sécurité sociale, et municipalités). Cette définition a été développée par l'OIT en définissant le secteur informel qui inclut aussi les travailleurs non déclarés du secteur formel.

L'emploi informel rémunéré est ainsi défini comme tout travail d'employé caractérisé par une relation de travail non soumise au droit national du travail, à l'imposition sur le revenu, à la protection sociale ou ne donnant pas droit à certaines prestations d'assurance-emploi.

L'Emploi dans l'économie informelle est ainsi la somme de l'emploi dans le secteur informel et de l'emploi informel dans le secteur formel.

A ce titre, l'OIT a publié un manuel statistique sur la mesure de l'informalité en 2013 consacré au secteur informel et à l'emploi informel. Le secteur informel est d'abord saisi à travers les agents producteurs de biens et services d'une façon informelle (production de biens et services en vue de créer des emplois et revenus pour les personnes concernées ; ne tenant pas de comptabilité ou de déclaration d'activités donc non observés) qu'ils soient ménage, entrepreneur individuel ou entreprise (Système de Comptabilité Nationale SCN 1993). Par la suite, le SCN de 1993 a été revu pour élargir les activités couvertes dans le SCN de 2008 (voir chapitre 25 sur les aspects informels de l'économie dans la publication SCN faite en 2009). Mais, il s'est avéré que cela ne couvre pas l'ensemble du secteur et en particulier l'emploi précaire dans le secteur formel (temps partiel, non déclaré, etc.), ce qui a amené l'OIT à revoir cette définition depuis 2003 pour élargir la définition de l'emploi informel qui dépasse le concept de l'emploi du secteur informel. Cela a

1. L'activité informelle devrait disposer d'un minimum de traçabilité des flux commerciaux qu'elle génère. Ces recettes et de dépenses quotidiennes pour l'activité, qui peuvent être enregistrées sur un cahier, ne sont pas reconnues comme une comptabilité organisée.



abouti à la publication de 2013 sur la mesure de l'informalité.

La deuxième orientation pour saisir le secteur informel, après celle basée sur l'emploi, est de définir le secteur informel à partir de la production de biens et de services. Elle est intéressante pour deux raisons : premièrement en vue d'estimer le PIB en tenant compte de toutes les activités dans le pays qu'elles soient formelles ou non, deuxièmement en vue d'évaluer la production informelle pour servir de base à la taxation équitable de cette activité qui évade actuellement les impôts et taxes.

Cette orientation récente a été prise par les statisticiens et comptables nationaux qui ont été critiqués pour leur sous-estimation de l'activité économique, même dans les pays développés, alors que les sources d'information et les techniques de traitement sont devenues disponibles grâce aux nouvelles technologies de l'information.

Ainsi, la définition adoptée par l'INS dans son évaluation du secteur informel est plus précise (voir note sur les comptes de la Nation base 2015) : « le secteur informel est constitué des unités économiques, quel que soit leur statut (employeur, indépendant, compte propre, etc.) et leur type d'activité (y compris agriculture), produisant des biens et services pour le marché et ne disposant, de fait ou de droit, d'aucune comptabilité complète (de flux) », en conformité avec les principes du SCN 2008 et les recommandations de OIT.

De ce fait, des réestimations du PIB, en élargissant les activités informelles couvertes, ont été initiées depuis le début de ce siècle. Des développements ont été introduits dans le système de comptabilité nationale à cet effet. En Tunisie, cette opération vient d'être accomplie en reprenant le calcul du PIB sur une nouvelle base (2015) en ajoutant 5% environ à l'estimation précédente du PIB soit une valeur ajoutée additionnelle qui dépasse celle du système financier (banques et assurances).

Cette double orientation dans la définition de l'informel a conduit à l'estimation d'une contribution du secteur informel à l'économie nationale qui diffère selon la définition adoptée. De même, la définition du secteur informel influe sur l'objectif d'inclusion de ce dernier.

Certes, l'objectif de l'inclusion du secteur informel dans l'économie est multiple :

- **Objectif social** : l'inclusion permet d'accorder au travail informel les avantages sociaux et de réduire la précarité de l'emploi et de lutter contre les mauvaises conditions du travail informel ;
- **Objectif économique** : l'inclusion permet de saisir sa contribution à la production nationale en vue de prévoir les infrastructures nécessaires et les crédits nécessaires pour son activité et d'éviter un développement anarchique. Certes, le système de microcrédits satisfait en partie le besoin de financement mais cela est coûteux et reste limité compte tenu des possibilités de croissance des activités actuellement informelles ;
- **Objectif financier** : l'inclusion du secteur informel permet d'estimer l'assiette fiscale liée à son activité en vue d'éviter l'évasion fiscale actuelle. Cependant, il est important de concevoir un système fiscal adapté aux unités du secteur informel qui deviendra organisé, mais puisque ces dernières restent de taille réduite avec peu de ressources humaines, il ne faudrait pas les alourdir de charges élevées. Une fiscalité simple, au début de la réforme, suffit telle qu'une taxe unique sur le chiffre d'affaires qui couvrirait l'ensemble des impôts et taxes y compris la sécurité sociale. Le taux de cette taxe doit être faible, variable selon la localisation et le secteur.

L'activité informelle peut être classée en différentes catégories selon qu'il s'agit d'activités légalement autorisées ou non (en dehors de l'aspect fiscal qui s'applique après la réalisation du produit) et moralement acceptables ou non.

Tableau 1: Répartition des activités informelles selon la légalité et la morale

Activités informelles	Illégales	Légaless ²
Immorales	Armes pour terroristes, drogues, traite des êtres humains, trafic d'organes	Prostitution ou drogue (soft) autorisées, Alcool pour musulman
Morales	-Transaction en devises pour pays à contrôle de change et monnaie non convertible -Vente sur le marché local de biens produits dans des zones offshore et destinés exclusivement à l'exportation	- Production non marchande - Activités artisanale et agricole - Vente sans facture - Services à la personne - Commerce de la valise - Commerce électronique informel

Source : Analyse de l'auteur

Nous excluons de notre étude les activités lucratives illégales et immorales bien que certains pays aient estimé une partie de ces activités pour les inclure dans le PIB pour essayer de prélever des impôts : c'est le cas du Royaume Uni qui a ajouté ces dernières années 0,8% à son PIB comme estimation d'activités informelles de prostitution et de drogues légères. D'autres pays comme la Hollande ont légalisé ces activités en les incluant dans le PIB et la fiscalité. Cela a permis de réduire les opérations de blanchiment associées à ces activités.

Nous remarquons qu'avec le développement des nouvelles technologies de paiement et du big-data (où les activités des personnes sont devenues connues car enregistrées sur leur téléphone portable), toute activité estimée dans le PIB peut être soumise à la fiscalité, soit déclarative, soit estimée à partir des informations du big-data. Ce qui plaide en faveur de l'inclusion du maximum de l'activité informelle dans le PIB. Certains pays ont accepté ce principe, pour des raisons fiscales, même pour les activités non autorisées.

Pour le cas des activités lucratives légales et immorales, la Tunisie n'a pas autorisé la drogue et les quelques endroits de prostitution autorisée sont marginaux. Nous excluons ces activités de la couverture du secteur informel bien que certaines enquêtes fassent état d'un problème de consommation de drogue par les jeunes.

Restent dès lors, deux groupes d'activités informelles qui sont toutes deux moralement acceptées :

- **Le premier groupe concerne les activités marchandes dont l'exercice est illégal compte tenu des lois existantes et qui ont alimenté le marché parallèle :**
 - **Le 1^{er} cas est celui des activités de production organisées**, donc de grande échelle, localisées dans des zones ou points francs, et destinées à l'exportation, mais qui produisent pour le marché local sans que cela ne soit autorisé, ni comptabilisé. Ceci était notamment le cas lorsque le secteur offshore n'était pas autorisé du

2. Les activités légales sont celles qui ne sont pas interdites par la loi. Ces activités passent par le marché informel pour éviter la fiscalité douanière et l'imposition directe et indirecte (TVA & DC) ainsi que la parafiscalité (sécurité sociale). La fiscalité globale aboutit à doubler le prix si tous les impôts et taxes sont payés (TVA=19%, IRPP=35%, CSS=10%, DD et DC selon le produit mais dépassent 25% en moyenne).



tout à vendre sur le marché local avant l'introduction du 10% de la production permise à la vente locale déclarée et ensuite relevée à 30%.

Il faut noter que la loi de 1972 instaurant le système offshore industriel pour l'exportation était destinée pour attirer les investisseurs étrangers qui ont été les premiers à s'installer. Avec le temps, les industriels tunisiens ont été autorisés à bénéficier du paradis fiscal et sont devenus majoritaires en nombre d'entreprises. Cela a constitué un important manque à gagner fiscal car beaucoup de citoyens sont devenus non soumis à l'impôt, ce qui est contraire au principe de l'universalité de l'impôt pour tous les citoyens. Il aurait fallu encourager les exportateurs tunisiens par un taux de change favorable qui leur assure un bénéfice élevé sur lequel ils paient un impôt. Le système offshore aurait dû être limité aux étrangers qui prennent la peine de se déplacer hors de leur pays comme c'est le cas dans les pays qui ont adopté ce système. Le pire est que l'ouverture du système offshore aux locaux s'est faite aussi pour les services, ce qui a augmenté l'évasion fiscale ;

- **Le 2^{ème} cas est celui du marché parallèle en devises** qui constituent des transactions illégales compte tenu du code de change, qui date de 1958 et révisé en 1976, qui pénalise les transactions de change non autorisées, notamment la détention de devises par les résidents ;
- **Le deuxième groupe concerne les activités dont l'exercice est autorisé légalement mais qui opèrent dans le secteur informel pour des raisons essentiellement fiscales.** C'est le cas notamment des PME dans les industries légères qui restent dans l'informalité pour réduire les coûts et les prix. C'est aussi le cas du secteur des services divers (HORECA, réparation, services à la personne), où les opérateurs détiennent des patentes et sont soumis au forfait fiscal insignifiant (200 dinars par an)

alors que leur activité est beaucoup plus florissante en termes de production et d'emplois non déclarés. C'est le cas aussi du secteur du bâtiment.

Cependant, certaines activités agricoles et artisanales (travail à domicile) restent informelles pour non-développement de l'activité et pour son caractère familial où il est difficile de distinguer l'aspect marchand de l'aspect familial.

I.2. Quantification du secteur informel

I.2.1 Le secteur informel dans le PIB

L'ensemble des travaux statistiques effectués par l'INS dans le cadre du passage à la base 2015 ont conduit à réviser le niveau des grands agrégats économiques et dans une moindre mesure leur évolution.

Le nouveau PIB se situe en 2015 à 89 802 millions de dinars, soit une révision à la hausse de 5 113 MDT (ou +6%) par rapport à son niveau dans les comptes de la base 1997, dont 4 782 MDT liés aux activités marchandes et seulement 331 millions de dinars attribués à l'activité non marchande (services à domicile).

La répartition de la valeur ajoutée entre les secteurs d'activité est également modifiée. En base 2015, l'activité agricole représente 9,9% de la valeur ajoutée totale en 2015, soit 1,2 point de moins qu'en base 1997. De même, le poids de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière diminue de 1,7 point par rapport aux évaluations de l'ancienne base pour se situer à 13,1%. Par ailleurs, les secteurs d'activité se distinguant par la présence d'un segment « informel » relativement important (en particulier la construction et le commerce) pèsent davantage en termes de part dans la valeur ajoutée totale. Ainsi, entre l'ancienne et la nouvelle base, le poids du secteur du bâtiment a enregistré une augmentation d'un point de pourcentage, passant de 4,7% à 5,7%. La prépondérance des activités

de services dans l'économie tunisienne est davantage accentuée dans la nouvelle base des comptes (46,1% en base 2015 contre 43,6% en base 1997).

Avec une meilleure formalisation des activités non ou mal observées, la troisième génération des comptes tunisiens permet de situer le poids de l'économie informelle à 27,4% dans le total des revenus créés en 2015. Cette nouvelle estimation repose essentiellement sur l'amélioration du cadre d'observation statistique mis en œuvre lors de ce changement de base. En effet, la mobilisation d'un volume important de données statistiques sur les unités de production informelles et la mise en place d'un dispositif statistique pour la mesure du secteur informel a permis d'asseoir une approche intégrée au cadre central du SCNT pour une meilleure exhaustivité des comptes tunisiens.

Les données⁽³⁾ de l'INS par secteur d'activité montrent que l'informalité est particulièrement présente dans les activités agricoles puisque son poids atteint plus de 89% de la valeur ajoutée marchande totale du secteur. Par ailleurs, le poids du secteur informel dans les activités industrielles s'établit à 20,8%, en raison du taux d'informalité élevé dans le bâtiment (un peu plus de 57%).

L'informalité dans les services marchands se situe à environ 40% de l'activité du secteur.

L'INS commente la meilleure intégration de l'informalité dans la comptabilité nationale comme suit : « l'économie informelle semble tenir une place importante dans le tissu économique national et une forte demande s'est manifestée pour que la comptabilité nationale apporte sa contribution à une évaluation quantitative significative de ce phénomène. Et bien que le système de comptabilité nationale tunisien incorpore déjà dans ses évaluations une estimation des activités informelles, la définition et les contours de ces activités n'étaient pas correctement reflétées selon un véritable cadre méthodologique clair et formalisé. En fait, le cadre central du SCNT comme tel n'offrait pas une place pour faire figurer une mesure directe de l'économie informelle. Cette mesure était bien présente dans les grandeurs proposées, mais de manière non différenciée. Et c'est seulement au prix d'un travail supplémentaire qu'il était possible de l'en extraire. Les travaux de préparation de la nouvelle génération des comptes en base 2015 se sont donc attachés à remédier à cette insuffisance, avec là aussi un alignement plus rapproché avec les recommandations proposées au niveau international ».

La mesure de l'économie informelle obtenue en 2015 à partir de l'enquête permet d'estimer la valeur ajoutée du secteur informel en 2019 comme suit :

3. Selon le rapport de l'INS intitulé : « Les Comptes Nationaux changent de base », 2021.



Tableau 2: Répartition de la Valeur Ajoutée du secteur Informel par secteur d'activité

Secteurs	VA du secteur informel en MDT		secteur informel en %		VA Totale par secteur en MDT	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
Agriculture pêche	7358	10524	89,0%	89,0%	8267	11825
Industries	3611	5893	20,8%	20,8%	17359	28330
Autres industries	0		0,0%	0,0%	4999	
Services marchands	13547	20688	40,0%	40,0%	33869	51721
Autres services	0		0,0%	0,0%	3048	
Services non marchands	801	1109	5,0%	5,0%	16018	22186
Total VA = PIB (coûts des facteurs)	25317	38214			83560	114061
Impôts & taxes indirects	0	0			6243	8610
Total PIB p.m.	24606	33612	27,4%	27,4%	89802	122671

Source : INS, Comptabilité Nationale.

1.2.2. Le secteur informel dans l'emploi

L'enquête INS de 2019 sur l'emploi informel, publiée en septembre 2020, définit le secteur informel comme des entités économiques, qui produisent des biens et services destinés au marché, qui ne disposent pas d'un matricule fiscal et celles qui ont un matricule fiscal mais n'ont pas de comptabilité déposée. L'emploi informel est plus large puisqu'il inclut tous ceux qui travaillent dans le secteur informel plus les personnes de plus de 15 ans du secteur formel qui ne bénéficient pas d'une couverture sociale et sanitaire et d'un congé annuel payé plus les

aides familiales. Les résultats sur l'emploi sont les suivants :

Sur une population employée de 3 566 mille actifs au 4^{ème} trimestre de 2019, on compte 1 599 mille tunisiens qui sont occupés dans le secteur informel, ce qui représente 44,8% du total de la population active employée. Ce qui montre l'ampleur du secteur informel en termes d'emplois alors qu'il ne représente que 27,4% du PIB.

Il est certain que la valeur ajoutée par travailleur ou productivité du travail est plus faible dans le secteur informel comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3: Répartition de la VA et de l'emploi entre les secteurs formel et informel

Année 2019	Secteur formel	Secteur informel	Ensemble économie	% informel
Valeur ajoutée en MDT	82809	31253	114061	27,4%
Emploi en milliers actifs	1968	1599	3566	44,8%
Productivité = VA/Emploi	42	20	32	Moitié du formel

Source : INS & calculs de l'auteur

Mais, ce qui est frappant, est que la productivité du secteur formel n'est que le double de celle du secteur informel si elle est mesurée par la valeur ajoutée par emploi, concept analogue au revenu dégagé par emploi qui est distribué entre l'employeur (profit brut), l'employé (salaires) et l'administration (taxes et cotisations sociales). **La faible différence de productivité inattendue, montre que le secteur informel ne doit pas être négligé en termes de contribution à l'économie et en tant que vecteur de collecte d'impôt, car avec une telle productivité, le revenu du secteur informel est relativement élevé et doit contribuer à l'assiette fiscale.**

Une simulation de recettes fiscales potentielles peut être réalisée à partir de ces données. En effet, les recettes fiscales en 2019 étaient de 28 901 MDT. Si nous considérons qu'elles sont payées

totalemment par le secteur formel, alors l'impôt payé par employé est de 14 685 DT entre impôts directs et indirects (moitié-moitié environ). Compte tenu d'une valeur ajoutée de moitié, le secteur informel aurait dû payer 6 820 dinars par emploi soit 10 900 MDT si on adoptait les mêmes taux d'impôts et taxes. Mais compte tenu de la progressivité de l'impôt et des taxes qui s'appliquent aux produits de luxe qui intéressent le secteur formel, il est prudent d'adopter une pression fiscale de moitié que celle du secteur formel. **Ce qui conduit à un manque à gagner fiscal de 5 450 MDT non payé actuellement par le secteur informel compte tenu de l'estimation de sa valeur ajoutée et des revenus qu'il génère et tenant compte d'un taux de fiscalité moyen représentant la moitié de celui appliqué au secteur formel.**

Tableau 4: Répartition de la fiscalité et de l'emploi entre formel et informel

Type de Fiscalité/Type d'emploi	Formel	Informel	Total	Indicateurs avancés	La part (en %)
Fiscalité totale (en MDT)	28 901	0	28901	Fiscalité/PIB	25,3%
Valeur ajoutée (en MDT)	82809	31253	114061	Fiscalité/VA formel	34,9%
Fiscalité théorique / Informel	-	10908	-	Fiscalité théorique/VA du secteur informel	34,9%
Fiscalité réduite de 50% / Informel	-	5454	-	Fiscalité réduite/VA du secteur informel	17,5%
Emploi (en milliers actifs)	1968	1599	3566	La part des actifs informels dans l'ensemble des actifs	44,8%
Fiscalité directe & indirecte/emploi	14688	3411	18099	Le manque à gagner fiscal	18,8%

Source : Ministère des Finances, INS & Calculs de l'auteur sur la base des données de l'INS

- Répartition de l'emploi par genre :

Le travail informel est exercé par des personnes âgées de 15 ans et plus, dont des salariés qui ne bénéficient, ni de couverture sociale et sanitaire, ni de congé annuel ou de maladie payés, et ceux travaillant à leur propre compte. La répartition de l'emploi informel par genre est 81% masculin et 19% féminin. Comme corollaire de l'importance de l'emploi informel masculin, sa part dans l'em-

ploi masculin total est de 49,5%. Ce résultat frappant découle de la faiblesse des investissements au cours de la dernière décennie qui a déplacé l'emploi du secteur structuré vers les emplois personnels informels.

- L'emploi informel se répartit par secteur d'activité comme suit :



Tableau 5: Répartition de l'emploi informel en 2019 selon le secteur d'activité

Emploi informel en 2019	En milliers	En %	Emploi total, en milliers
Agriculture & pêche	420,2	85,6%	491
Industries manufacturières	148,5	22,6%	657
BTP & Mines	355,1	64,3%	552
Services	659,6	35,7%	1848
dont services marchands	622,3	52,7%	1182
dont services non marchands	37,3	5,6%	666
Autres	15,3	72,9%	21
Total	1598,7	44,8%	3569

Source : Enquête sur le secteur informel, 2019, INS.

L'enquête nationale sur la population et l'emploi indique que le secteur de l'agriculture et la pêche occupe le premier rang du secteur informel avec 85,6% de l'emploi du secteur, soit 420 000 emplois informels sur un demi-million d'agriculteurs. D'ailleurs, hors agriculture, la part de l'emploi informel dans le total baisse de 44,8% à 38,3%.

Après l'agriculture, le second secteur en importance est celui du bâtiment et travaux publics où l'emploi informel représente 69,2% de l'emploi du BTP. Le troisième secteur est celui des activités commerciales avec 64,7%. Ces trois secteurs forment les 2/3 de l'emploi informel total.

Le travail informel dans l'industrie manufacturière est non négligeable : 30% dans les industries alimentaires, 18% dans les industries textiles, 17% dans les industries mécaniques et électriques et 23% dans les matériaux de construction.

Le travail informel représente 36% de la totalité des activités des services englobant le commerce (65% informel), les transports et communications (48% d'emploi informel), l'hôtellerie et restauration (44%), l'éducation santé et services administratifs (5,6%). La part du transport est anormale-

ment élevée pour un secteur lourd, cela résulte du recul du transport collectif public remplacé par les petits véhicules non organisés.

- Répartition de l'emploi informel selon le statut de l'actif (salarié ou non) :

Les personnes travaillant dans le secteur informel sont réparties entre 810 000 salariés contre 680 000 travaillant à leur propre compte et 95 000 aides-familiaux, soit la moitié de l'emploi informel comme salariés contre un niveau de 70% de salariés dans l'emploi total. Cela découle du fait que l'emploi salarial est une caractéristique du secteur structuré. Mais, il est important de noter le nombre élevé des salariés du secteur informel et de se poser des questions sur leur affiliation à la sécurité sociale pour estimer le manque à gagner en cotisations sociales.

Le tableau suivant est établi à partir des données INS de l'enquête sur l'informel de 2019 et l'estimation à partir des enquêtes précédentes d'un % de salariés de 72% dans la population employée. **Il montre que la grande majorité (79%) des occupés non-salariés (un million de personnes) appartiennent au secteur informel. Cependant, les occupés salariés sont essentiellement (68%) dans le secteur formel.**

Tableau 6: Répartition de la population employée par salariés ou pas et selon les secteurs formel ou pas

Population employée	Secteur formel	Secteur informel	Total
Salariés en milliers	1757	811	2568
Non-salariés en milliers	211	788	999
Total en milliers	1968	1599	3567

Source : INS, Enquête sur la population-emploi & Indicateurs sur l'emploi informel, 2019.

Une étude réalisée par l'observatoire national de l'emploi et des compétences relevant du ministère de la jeunesse, du sport et de l'intégration professionnelle en partenariat avec l'INS a révélé, en avril 2021, qu'environ 1,3 million de Tunisiens travaillent dans le secteur informel, soit 36% du total des travailleurs.

L'étude montre que 39% des travailleurs dans le secteur informel sont des hommes et 27% sont des femmes. L'étude, qui a concerné un échantillon d'environ 11 000 personnes âgées entre 15 et 60 ans réparties sur l'ensemble du pays, a aussi montré que 52% de ces travailleurs sont des jeunes et 83% sont sans diplôme scientifique ou professionnel.

Dans cette étude, l'observatoire national de l'emploi et des compétences a révélé que près de 10% des diplômés du supérieur travaillent dans le secteur informel faisant remarquer que les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics, du commerce, et des services sociaux accaparent 80% des travailleurs informels.

L'Institut National de la Statistique a réalisé en 2016 une enquête structurelle auprès des microentreprises employant moins de 6 salariés, à l'instar de celles réalisées en 1997, 2002, 2007 et en 2012. L'exploitation de l'enquête des microentreprises 2016 débouche sur un effectif total s'élevant à 718 250 emplois, dont 23,5% de femmes. L'emploi dans les microentreprises représenterait ainsi près de 24,6% de l'emploi non agricole en 2016 (soit 2915,4 milles emplois selon l'enquête nationale sur l'Emploi). Sachant que l'emploi informel comprend l'emploi dans les microentreprises (patentées) plus l'emploi individuel familial ou autre qui n'est pas patenté.

La répartition de l'emploi selon la taille des entreprises (Tableau 7) montre que 71,7% des emplois exercés dans le secteur des microentreprises sont dans des entreprises de 1 à 2 emplois, 23,5% dans des entreprises de 3 à 5 emplois et 4,8% dans des entreprises de 6 emplois et plus (compte tenu du fait que l'enquête a porté sur des unités de moins de 6 salariés, il s'agit d'entreprises dont la taille est supérieure à 5 emplois mais inférieure à 5 salariés). C'est dans la branche transports et entreposage que l'on observe la plus forte proportion d'entreprises employant 1 ou 2 personnes (96,8%) ainsi que dans le commerce (85,9%).



Tableau 7: Répartition de l'emploi dans les microentreprises par branche et taille de l'entreprise (emplois)

	1 à 2 emplois	3 à 5 emplois	6 et plus	Total
Industries	47759	34649	6889	89295
Industries alimentaires	11793	16321	3739	31852
Industrie textile, habillement, cuir et chaussure	6558	3931	1792	12281
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	7543	2943	108	10593
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	10056	5805		15861
Autres industries	11809	5649	1250	18708
Construction	19427	10710	1514	31651
Commerce, réparation d'automobiles cycles	242441	35122	4556	282118
Services	205282	88475	21428	315187
Hébergement et restauration	21074	45793	7363	74231
Transports et entreposage	97088	3252		100341
Information et communication	4932	271	235	5438
Autres services personnels	20676	6920		27597
Enseignement	6748	8585	6493	21825
Activités pour la santé humaine	12452	3144		15596
Autres Services	42312	20510	7337	70159
Ensemble	514909	168955	34387	718250

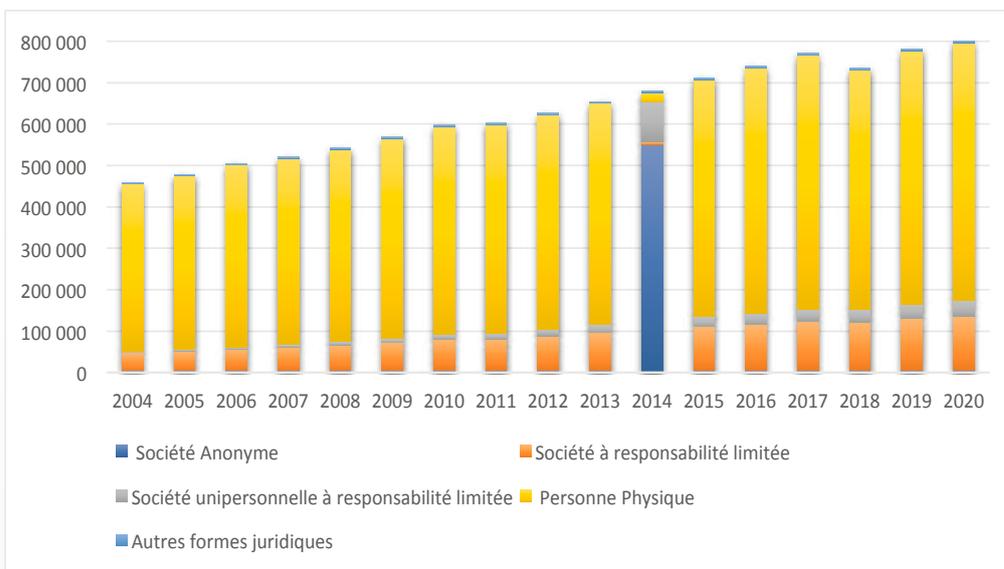
Source : INS, Enquête évaluant les activités des micro-entreprises, 2017.

En revanche, le RNE indique que pour 2016, les entreprises patentées ayant entre 1 et 5 emplois couvrent 116 881 emplois. Il y a donc 601 369 emplois recensés dans les microentreprises qui n'appartiennent pas aux microentreprises patentées ayant 1 à 5 salariés.

Le Répertoire national des activités établi par l'INS couvre les entreprises patentées du secteur privé, la dernière publication de 2021 indique, pour 2019, un nombre d'emplois de 1 144 000 emplois pour 102 345 entreprises en Tunisie, plus 679 770 en-

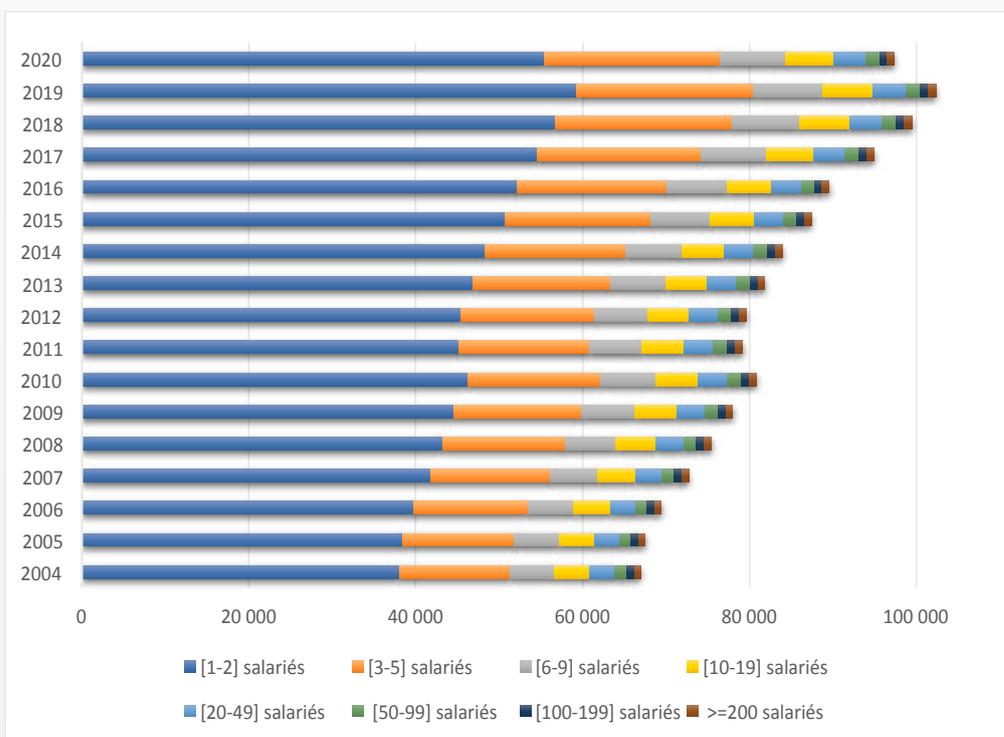
treprises sans emploi. En considérant que ces 680 000 entreprises individuelles patentées n'ont pas de comptabilité et appartiennent donc au secteur informel, le reste de l'emploi informel, soit 910 000, appartient, à des unités de production non patentées. **Ce résultat démontre l'importance de l'évasion fiscale en Tunisie car si les 680 000 individuels patentés sont soumis au système forfaitaire et rapportent peu d'impôt, les unités de production qui couvrent les 910 000 emplois ne rapportent rien.**

Figure 1 : Evolution des entreprises privées selon la forme juridique (2004-2020)



Source : Statistiques issues du RNE, 2021.

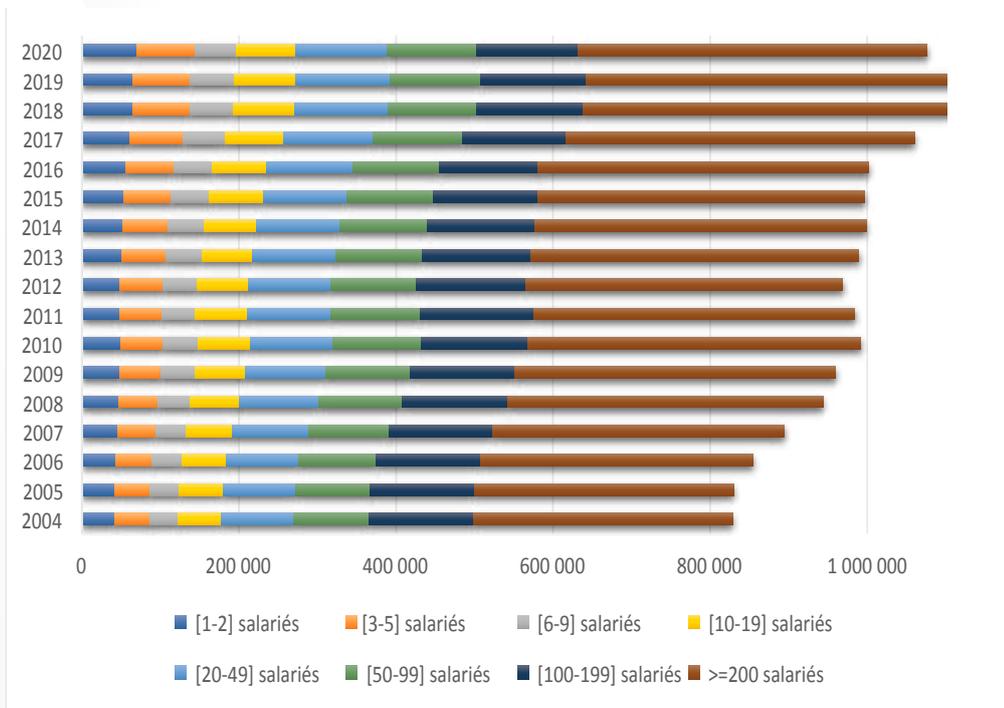
Figure 2 : Evolution des entreprises privées selon le nombre de salariés (2004-2020)



Source : Statistiques issues du RNE, 2021.

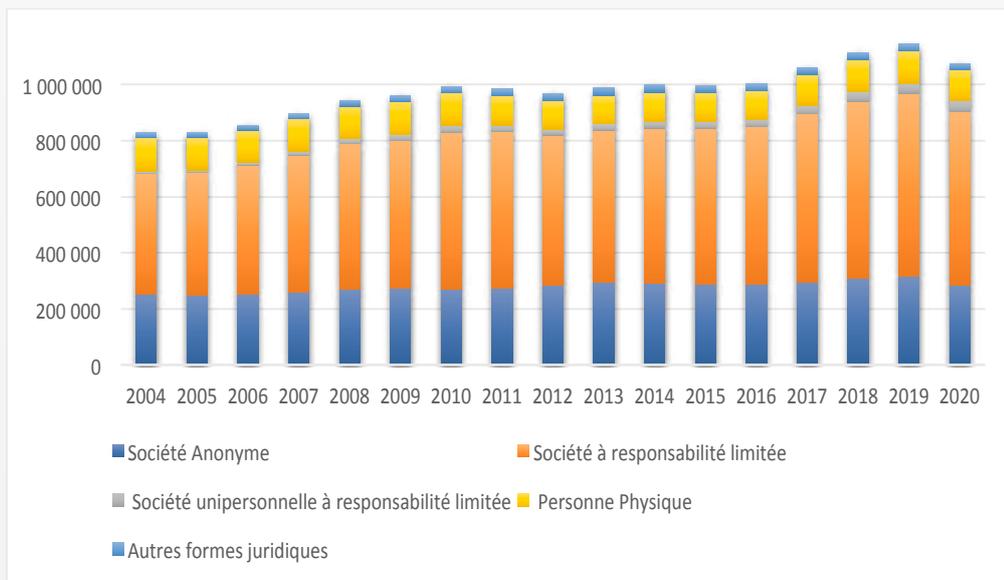


Figure 3 : Evolution du nombre de salariés formels du secteur privé selon la tranche de salaires (2004-2020)



Source : Statistiques issues du RNE, 2021.

Figure 4 : Evolution du nombre de salariés formels du secteur privé selon la forme juridique (2004-2020)



Source : Statistiques issues du RNE, 2021.

En conclusion, les données disponibles actuellement grâce aux technologies de l'information nécessitent un effort substantiel de l'appareil statistique pour assurer une couverture presque totale du secteur informel aussi bien du point de vue production, revenu et emploi.

Cela permettra d'évaluer la contribution réelle de ce secteur au PIB, à l'emploi et au revenu national. Cela permettra également d'estimer les fuites fiscales directes et indirectes ainsi que le manque de cotisations sociales. Cela permettra enfin de bien cibler les aides apportées aux ménages et les subventions de prix, puisque la population couverte par le secteur informel est en grande partie associée à la pauvreté.

II. GENÈSE ET HISTORIQUE DE L'INFORMEL EN TUNISIE

Le secteur informel a évolué en Tunisie en fonction de considérations économiques, fiscales, politiques et sociales :

Les considérations économiques sont liées à l'évolution de l'économie depuis l'indépendance d'une économie basée sur le secteur primaire et le monde rural où l'agriculture et l'artisanat prédominaient, à une économie diversifiée et ouverte sur l'extérieur. Or, l'activité agricole reste essentiellement individuelle et familiale comme le montre le récent document de l'INS qui indique que 89% de la valeur ajoutée de l'agriculture et pêche en 2015 provient du secteur informel.

L'industrialisation de l'économie et l'adoption du modèle de promotion des exportations à partir de 1972 a entraîné le développement d'un tissu industriel offshore, qui n'obéissait pas au code fiscal et au code de change en vigueur. Cela a conduit à l'éclosion d'un marché parallèle local où s'écoulaient sous forme informelle les produits fabriqués localement et destinés à l'exportation. Par ailleurs, le développement du secteur extérieur alors que l'économie reste soumise à une protection douanière élevée, hors UE après 1995,

a conduit à des opérations d'importations parallèles favorisées par la multiplication des régimes douaniers et fiscaux. Ces importations parallèles servent en partie à approvisionner la clientèle maghrébine car le nombre de touristes provenant des pays voisins atteint 5 millions de personnes à capacité financière élevée.

Des considérations politiques ont couvert ces actes pour différentes raisons : soit pour bénéficier d'importations à prix bas de pays voisins, soit pour favoriser des personnes ou parties proches du pouvoir, soit pour des raisons sociales pour alimenter ces marchés parallèles localisés dans des régions et quartiers non aisés.

Enfin, le régime de change adopté en Tunisie est contradictoire avec l'ouverture élevée de l'économie et la proximité des marchés internationaux. Cela a entraîné un commerce important de la valise en période de rationnement des importations ou de contraintes de change.

II.1. La décennie des années 1960

Cette décennie était caractérisée par l'expérience des coopératives de production et par la réalisation de grands projets publics de développement. L'économie informelle était importante car le monde rural représentait une part importante de l'activité puisque la population rurale représentait près de la moitié de la population. Or, l'activité rurale, qu'elle soit agricole, artisanale ou de services (transport, commerce de détails, etc.) est essentiellement informelle.

En plus, même en monde urbain, une partie importante des biens consommés provenait du secteur parallèle à la suite des contraintes sur les importations qui étaient toutes assujetties aux autorisations préalables avec des contraintes de change élevées.

De ce fait, l'offre de biens et services dans le pays provenant du secteur informel prédominait



à la fois pour la production locale, à la suite de l'importance du secteur primaire et de l'artisanat dans le PIB et l'emploi, que pour les importations de biens de consommation devant le contingentement imposé, la priorité des importations autorisées étaient celles liées aux biens d'équipement et aux produits de base importés par l'Etat.

II.2. La décennie des années 1970

La croissance rapide du PIB qui a suivi la libéralisation de l'économie, aussi bien en Tunisie qu'en Europe, a entraîné un mouvement migratoire de la campagne vers les villes et vers l'étranger. L'adoption du modèle d'encouragement des exportations, qui a supplanté le modèle de substitution aux importations de la décennie précédente, a entraîné une baisse du secteur informel à la suite de l'industrialisation et à l'emploi urbain ainsi qu'au développement des exportations qui ont permis de réduire les contingents et d'accroître les importations autorisées.

II.3. Les décennies des années 1980 et 1990

Le phénomène d'urbanisation s'est accentué avec le développement industriel et le choix politique de développement régional déséquilibré qui a favorisé les régions côtières par rapport à l'intérieur du pays. L'accroissement du rôle de l'Etat dans l'économie, grâce aux ressources fiscales et aux emprunts extérieurs, a favorisé le développement des secteurs structurés qu'ils soient publics (Administration, entreprises publiques) ou privés. De ce fait, le secteur informel s'est rétréci en se limitant aux activités primaires et aux services, avec un recul important de l'artisanat, et aux activités implantées dans le monde rural.

Cependant, le secteur industriel exportateur offshore, qui bénéficiait d'avantages fiscaux (exonération totale) et de change (liberté totale) destinés à attirer les investisseurs étrangers, a connu un développement rapide avec une part de plus

en plus importante de sociétés possédées par des résidents tunisiens qui avaient parallèlement des activités locales. Cette double appartenance a été la cause de certaines fuites de biens destinés normalement à l'exportation et qui étaient vendus sur le marché local pour éviter la fiscalité et les contraintes d'importations et de change.

De là est né un nouveau secteur informel alimenté par les sociétés « offshore » qui était au début sous terrain, puis reconnu par l'acceptation du quartier commercial de « Moncef Bey » à Tunis et d'autres quartiers analogues en Tunisie (El Jem, Ben Guerdane, etc.).

Sur un autre plan, le secteur de la friperie qui était autorisé au début pour traitement et réexportation vers l'Afrique s'est étoffé et a créé des marchés où le commerce parallèle a pris forme à côté des souks traditionnels (hebdomadaires ou permanents).

Enfin, les contraintes sur les importations imposées avant la convertibilité partielle du dinar de 1993 ont encouragé les importations parallèles par le commerce de la valise (voyages pour commerce financés par les Tunisiens résidents à l'étranger notamment).

Globalement, la situation est restée dans des dimensions limitées et suivie par les autorités qui ne luttait pas contre le développement de ce commerce parallèle car moins de devises sont demandées à la BCT, mais qui contrôlaient la situation pour éviter le commerce de produits illicites (armes et drogues notamment, alcool et tabac limités pour raisons fiscales).

Il faudra ajouter à cela les flux de marchandises avec les pays voisins qui alimentent ces marchés du commerce parallèle et qui fleurissent ou non selon la rigueur du contrôle douanier et selon les différences entre les taux de change officiels et parallèles des monnaies des trois pays (Tunisie, Libye et Algérie).

II.4. La décennie des années 2000

Ces phénomènes ont pris de l'ampleur avec la forme organisée prise par les circuits de commerce parallèle qui ont permis de développer le commerce parallèle.

L'Etat a autorisé les sociétés « offshore » à vendre 10% (taux relevé ensuite jusqu'à 30%) de leur production sur le marché local en payant l'impôt sur cette fraction. Mais, elles ont continué à alimenter le marché local et les espaces qui se sont développés dans différentes localités du pays.

La libéralisation des importations et la convertibilité courante du dinar en 1993 ont réduit les importations parallèles sauf sur les produits taxés (tabac, voitures, tapis, etc.).

Le développement du tourisme maghrébin a en revanche encouragé les activités parallèles puisqu'une partie de la demande était destinée à des produits importés.

De même, une partie importante des transactions de change se faisait sur le marché parallèle encourageant encore plus l'économie informelle.

Sur le plan sectoriel, de nouvelles activités informelles se sont développées à la suite de la demande élevée qui a suscité une croissance rapide de l'informel dans les secteurs suivants :

- **La friperie :** la non-application des textes organisant ce secteur a permis son extension dans tout le pays où les points de vente se comptent par milliers avec un emploi direct et indirect (transport) important. L'interdiction du commerce du cuir et chaussures n'a pas été appliquée, l'exigence de réexporter au moins 30% des quantités importées n'a pas été appliquée non plus ;
- **Les cartes de recharge des téléphones mobiles :** un nouveau commerce de cartes

de recharge a été encouragé par les opérateurs de télécommunications. Les boutiques « Hammas », ainsi que les petites épiceries, sont graduellement devenues des fournisseurs de ces cartes avec un chiffre d'affaires élevé (quelques milliards de dinars) ;

- **Le tabac et l'alcool :** l'importance de la taxe sur ces produits et le système contraignant des autorisations ont favorisé l'éclosion d'un réseau de distribution parallèle de ces produits. Mais la crainte que ce réseau n'inclut la drogue dans ses activités et le manque à gagner fiscal ont incité les autorités à combattre ce réseau et à le limiter au maximum. Autant le commerce parallèle transfrontalier de produits pétroliers et d'alimentation était toléré, autant celui de l'alcool et du tabac était combattu ;
- **Le commerce de produits alimentaires :** la protection élevée des importations alimentaires a favorisé des activités parallèles organisées mais informelles de produits alimentaires tels la banane et autres fruits, le thon en boîtes en importations et les produits céréaliers subventionnés en exportation.

II.5. La décennie des années 2010

A tous ces phénomènes se sont ajoutés les développements liés à la nouvelle situation politique et sécuritaire du pays et dans les pays voisins.

Le secteur informel s'est alors étendu à plusieurs niveaux :

- **Au niveau de la production,** elle fait suite aussi au recul du transport en commun public qui a donné lieu à une activité informelle élevée. C'est le cas aussi d'autres services publics tel que l'enseignement où le phénomène informel des heures supplémentaires s'est étendu.



Enfin, l'extension des micro-crédits a permis une reprise des activités agricoles, artisanales et commerciales individuelles dont une bonne partie fait partie du secteur informel (élevage, travail chez soi, commerce de la valise de pays méditerranéens sans visa, etc.).

L'extension du secteur de la microfinance a été rapide comme le montre la publication du Baromètre de la microfinance de l'AMC où les encours ont augmenté de 27% en 2020 et jusqu'à septembre 2021.

Tableau 8: Répartition de la Population active du secteur de la microfinance

Secteur de la microfinance	31/12/2020		31/03/2021		31/12/2021 ²		31/03/2022	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	447 250	66,3%	455 736	67,4%	480 616	68,3%	488 955	69,1%
Clients actifs des IMF-AMC ¹	274 828	40,7%	266 131	39,4%	271 929	38,6%	266 501	37,7%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-46 988	-7,0%	-45 862	-6,8%	-48 473	-6,9%	-47 888	-6,8%
Nb total clients actifs	675 090	100%	676 005	100%	704 072	100%	707 568	100%
Encours des IMF-SA	1 310 089	81,8%	1 372 127	83,3%	1 463 216	83,3%	1 503 063	84,6%
Encours des IMF-AMC	291 784	18,2%	275 264	16,7%	293 038	16,7%	272 627	15,4%
Total encours (Milliers TND)	1 601 873	100%	1 647 391	100%	1 756 254	100%	1 775 690	100%
Encours moyen / client (TND)	2 373		2 437		2 494		2 510	

Source : AMC, Juin 2022.

(1) Le nombre des clients actifs des IMF AMC inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2018 et qui sont encore titulaires d'un encours impayé. (2) Données définitives des IMF SA (après audit des comptes)

- Au niveau des services commerciaux :

L'extension de l'informel fait suite à la multiplication des points de vente de la friperie à ciel ouvert ou de boutiques sans autorisation. De même, le nombre de boutiques légères s'est multiplié grâce à la vente des cartes de recharge et du tabac parallèle, au point que le nombre de Hammas a dépassé les 30 000 points de vente⁽⁴⁾.

Une évaluation préliminaire permet d'estimer la part des Hammas dans le PIB à 1%, soit autant que le secteur des assurances, sur la base d'un revenu net (valeur ajoutée) de 100 dinars par jour seulement par Hammas provenant du tabac, cartes de recharge et fruits secs, bonbons et chocolats importés pour l'essentiel par le secteur parallèle.

Par ailleurs, l'estimation des heures d'enseignement supplémentaires informelles aboutit aussi à 1% du PIB qu'il faudra ajouter à la valeur ajoutée du secteur de l'enseignement,

sur la base de 100 dinars par mois par famille pour un million de familles (le tiers des familles tunisiennes).

Le commerce informel de la friperie et produits divers dégage une valeur ajoutée qui doit aussi atteindre 1% du PIB devant l'ampleur de ce secteur dans le pays. Certes, une partie de ce commerce est déjà estimée par l'INS qui a fourni un effort en 2021 pour revoir l'estimation du PIB.

L'extension de l'informel fait aussi suite au développement des services liés aux déplacements provenant de pays voisins (plus de 5 millions de personnes reçues par an, à côté des immigrés). En effet, le taux de change officiel des pays voisins diffère largement du taux officiel de leur monnaie, ce qui a engendré un marché de change parallèle, notamment au niveau de la frontière terrestre de l'Est du pays, et le développement d'activités commerciales concomitantes.

4. selon une étude réalisée par le cabinet KPMG sur le secteur parallèle de tabac en Tunisie en 2016.

- **Au niveau des importations** : l'extension de l'informel a touché d'abord des secteurs qui étaient relativement contrôlés. C'est le cas notamment du tabac où la part du secteur parallèle a été estimée à 40% de la demande locale au milieu de la décennie 2010-2020, encouragée par la baisse de la production de la RNTA.

Ce commerce parallèle de tabac a causé un manque à gagner important à l'Etat. A titre d'illustration, une étude du secteur a montré qu'au milieu de la décennie précédente, la demande de cigarettes était de l'ordre de 900 millions de paquets par an sur la base d'une prévalence (consommation) estimée de 0,9 paquet par famille par jour à appliquer à 2,74 millions de familles. L'offre de cigarettes provenait à raison de 45% produits localement, 15% importés légalement et 40% importés illégalement (les chiffres sont arrondis pour simplifier la présentation).

Sur la base d'un prix moyen du paquet de 3 dinars, la taxe normalement perçue était de 2 dinars à l'époque. Il y a donc eu un manque à gagner pour l'Etat de 720 millions de dinars par an à la suite du commerce parallèle de cigarettes.

Heureusement, que des mesures ont été prises pour relancer la production de la RNTA-MTK et pour contrôler un peu les frontières. Ce commerce

explique l'éclosion du nouveau circuit des Hammas très étoffé qui occupe plus de 70 000 personnes⁽⁵⁾.

Les importations informelles ont profité de l'ouverture plus grande des frontières et de l'élargissement des réseaux et marchés locaux où sont écoulées ces marchandises. Ces marchés ont continué à être alimentés par le secteur offshore local ou par les producteurs qui fuient la TVA (cas de certains matériaux de construction ou produits alimentaires).

- De même, l'internalisation du commerce avec une orientation vers les pays asiatiques (Chine, Turquie, Pays du Golfe) a favorisé le commerce parallèle par conteneurs qui alimente les marchés.
- Enfin, l'activité informelle s'est développée par la multiplication des intermédiations à la suite du manque d'emplois créés en relation avec le recul de l'investissement.

Ainsi, une partie de la population active est passée au secteur informel comme le montrent les données de l'INS : ce sont des jeunes qui ne se présentent plus au marché du travail et ne sont plus inclus dans la population active. Ils vont s'occuper dans le secteur informel avec des tâches occasionnelles ou services à la personne ou de la vente nomade de détail ou tout autre intermédiation.

Tableau 9 : Evolution de la population active selon le sexe (2015-2022)

En milliers	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	T1-2022	T2-2022
Total	3991	4047	4084	4153	4171	4174	4157	4046	4081
Masculin				2953	2964	2964	2856	2814	2836
Féminin				1200	1206	1210	1301	1232	1245

Source : INS, Indicateurs de l'emploi et du chômage, 2022.

5. sur la base de 35 mille points de vente et 2 personnes par boutique, l'estimation du nombre des Hammas provient de l'étude sur le tabac parallèle qui dénombrait en 2015 près de 30 mille Hammas qui ont augmenté depuis.



La population active n'a presque pas augmenté depuis 2019 alors que la population d'âge actif augmente avec la pression démographique. C'est le cas depuis quelques années où la baisse était aussi remarquable.

II.6. La décennie des années 2020

Les nouvelles mesures de taxation du secteur offshore et d'autorisation de vente sur le marché jusqu'à hauteur de 50% contribueront à réduire les ventes parallèles. De même, les nouvelles mesures de digitalisation et de contrôle réduiront les fuites de TVA et d'impôt limitant le commerce parallèle.

L'effort en termes de contrôle douanier aidera aussi à limiter ce commerce, mais des circuits ont été

créés qui occupent une population active importante comme le secteur des Boutiques-Hammas, de la friperie, des souks hebdomadaires ou des villages frontaliers ou relais. Cette organisation essaiera de trouver de la marchandise hors taxe pour la vendre à moindre prix tout en réalisant un bénéfice élevé et hors d'impôt.

Quant à la production, tant que la faiblesse de l'investissement persiste sans création d'emplois, le secteur informel restera important, notamment dans les services. L'économie passera au secteur tertiaire, comme c'est le cas des pays développés, mais ce ne sera pas un tertiaire de services nouveaux (NTIC, finance, etc.) mais plutôt d'intermédiation et de services à la personne.

Tableau 10: Evolution de l'importance du secteur informel selon le type de l'activité économique informelle

Secteur informel	Décennies (importance selon le nombre de *)						
	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020
Composantes de l'informel							
C1 Economie rurale	****	***	**	**	*	*	*
C2 Artisanat (Métiers & Services)	****	***	**	**	*	**	**
C3 Off-shore et fraude à la TVA		*	**	***	****	****	**
C4 Importations parallèles	*	*	*	**	**	****	***
C5 Change (Commerce de Valise)	****	***	***	**	*	*	*

Source : Evaluations de l'auteur

L'estimation de l'importance du secteur informel d'une façon statistique peut être faite par deux approches :

- **Une première approche se base sur la méthode d'analyse multicritères selon laquelle l'évolution des différentes composantes du secteur informel est appréciée par des critères qui seront évalués à partir d'avis d'experts sur l'ampleur de chaque composante informelle dans les différentes décennies compte tenu de la situation politique, économique et sociale en Tunisie et dans les pays**

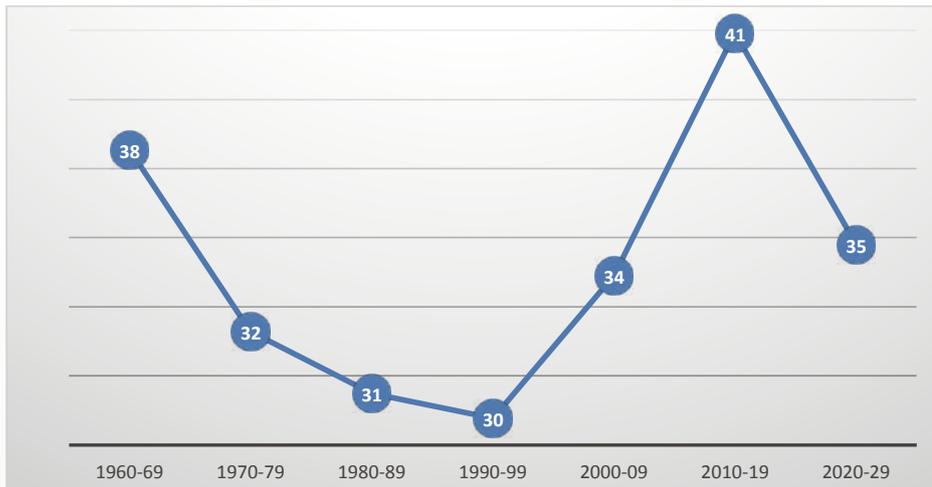
voisins. Ensuite, ces critères sont pondérés compte tenu de l'importance de chacun dans l'économie nationale en termes de production, demande et emploi.

A titre d'illustration, le présent résultat est calculé à partir d'appréciations sur l'évolution de l'économie tunisienne depuis la décennie des années 1960 avec la baisse du secteur informel liée à l'urbanisation et à l'industrialisation, ensuite l'extension du secteur à la suite de l'économie parallèle qui s'est instaurée depuis l'année 2000 et qui s'est amplifiée après 2010. La dernière baisse

dans le graphique constitue une prévision pour les années futures compte tenu des mesures prises

pour taxer le secteur offshore et pour digitaliser les paiements.

Figure 5: Evolution du secteur informel – Analyse multicritères (par appréciation)



Source : Appréciations et calculs de l'auteur.

- La 2^{ème} approche pour estimer le secteur informel consiste à se limiter aux données statistiques sur le PIB et l'emploi par secteur d'activité au cours des dernières années (agriculture, industrie, services dont le commerce). Il faudra ensuite disposer de données sur la part de l'informel dans chaque secteur d'activité au cours des dernières décennies. La véritable enquête détaillée de l'INS date de 2019 et a été présentée ci-dessus, des enquêtes partielles ont été faites auparavant, notamment par des chercheurs sur le terrain.

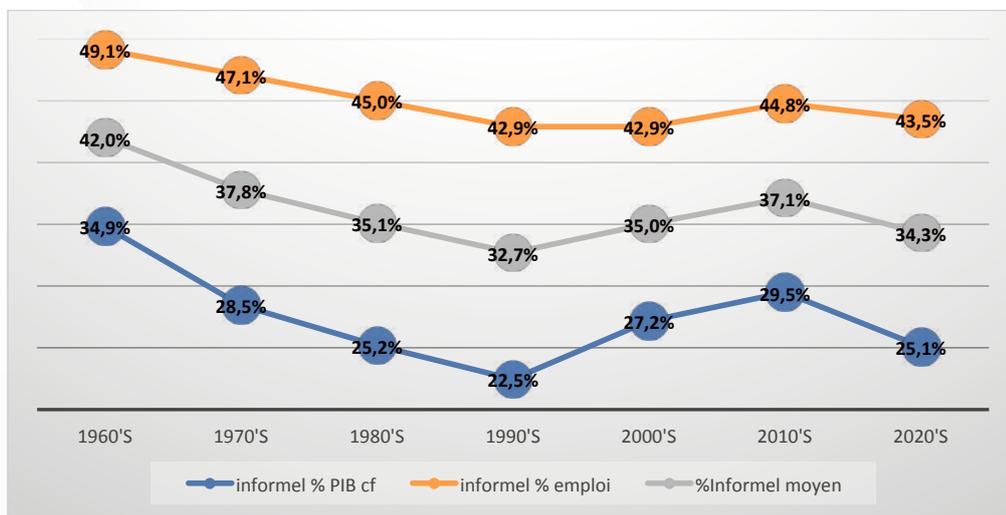
Le résultat présenté dans le graphique suivant se base sur les enquêtes et études publiées et sur une appréciation par l'auteur de la part de l'informel dans l'industrie et les services qui

tient compte des réalités économiques vécues et décrites dans la genèse présentée ci-dessus. En particulier, c'est la part de l'informel dans le commerce et des services marchands qui a varié le plus, à la suite des circonstances indiquées ci-dessus (elle a été élevée dans la décennie des années 1960 à la suite de l'importance du monde rural et de l'artisanat, elle a baissé avec l'urbanisation et le contrôle de l'Etat, elle a repris à partir de l'an 2000 avec les fuites de la fiscalité et le manque de contrôle corroboré avec une plus grande ouverture sur l'extérieur.

Pour l'agriculture, l'informel a toujours occupé une part importante de l'activité malgré l'expérience coopérative des années 1960 et la création des SMVDA dans les années 1980.



Figure 6: Part du secteur informel (%) du PIB et de l'emploi



Source : Estimations de l'auteur à partir d'évaluations sectorielles

Dans un rapport du CRES⁽⁶⁾, J. Charmes a présenté des estimations de l'emploi informel en Tunisie selon lesquelles le taux d'emploi dans l'économie informelle en proportion de l'emploi non agricole a baissé de niveau de 40% de la période 1975-95 à 35% en 2002 pour s'élever par la suite à 36,8% en 2007. Ce taux est ensuite passé à 40,2% en 2014 à la suite de la crise économique et le manque de création d'emplois dans le secteur structuré. Pour la même année, l'Algérie se situe à 40,7%, l'Egypte à 49,6% et le Maroc à 70,1%. Pour les économies en transition vers le développement, ce taux n'est que de 20,2%.

Les deux approches aboutissent à des résultats comparables sur l'évolution du secteur informel en Tunisie dont l'importance a baissé au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle par suite de l'urbanisation et à la construction d'une nouvelle économie structurée. Ensuite, à partir du début du 21^{ème} siècle, l'ouverture croissante de l'économie a donné lieu à des excès et des fuites de la fiscalité qui ont favorisé l'activité du secteur informel aidés en cela par le manque de contrôle et les retards dans la digitalisation de l'économie et des paiements.

La situation politique régionale et nationale a encore favorisé le secteur informel surtout que les créations d'emplois dans le secteur structuré ont fait défaut. Les nouvelles mesures prises dans cette nouvelle décennie en termes d'unification de la fiscalité (onshore-offshore) et de digitalisation pour un meilleur contrôle réduiront l'importance du secteur informel. Reste le problème du manque de création d'emplois structurés et celui du protectionnisme croissant pour défendre le dinar, sans réforme du régime de change, qui pourront favoriser le secteur informel. **Mais dans l'ensemble, une baisse de la part de l'informel est attendue compte tenu des contrôles croissants et de la nécessité de financer le budget de l'Etat par les ressources propres devant le plafonnement de la dette publique extérieure, à la suite des contraintes vécues, et de la dette intérieure par souci de limitation de l'inflation.**

En conclusion, l'économie tunisienne semble s'orienter vers une voie qui n'est pas conforme à celle empruntée par les pays développés. En tolérant un système informel aussi large, l'économie tunisienne est maintenant tripartite composée de trois blocs de presque égale importance du point de vue production et em-

6. « Protection sociale et économie informelle en Tunisie », J. Charmes, mai 2016, CRES.

ploi : le secteur public (y compris les entreprises publiques), le secteur privé structuré et le secteur informel.

Cette nouvelle composition qui risque de durer affaiblira les recettes publiques malgré les taux de prélèvements fiscaux relativement élevés, la Tunisie ayant la pression fiscale la plus élevée d'Afrique selon les études de l'OCDE. Le secteur public se maintient actuellement grâce à l'endettement qui dépasse largement 100% du PIB en incluant les entreprises publiques. Mais cela ne peut pas continuer indéfiniment, déjà la dégradation de certains services publics est remarquée (transport par exemple) et l'endettement public a atteint la limite de la soutenabilité.

Il est urgent d'adopter une fiscalité particulière pour le secteur informel, basée sur le chiffre d'affaires estimé sur la base de critères objectifs (tels que la superficie du local et son emplacement, la consommation d'électricité), et en appliquant des méthodes de prélèvement à la source obligatoires (sur les factures d'électricité et d'eau en particulier) qui tiennent compte, certes, de la précarité de ce secteur mais qui obéit aussi au souci d'équité. **Cette réforme fiscale constitue l'occasion de développer les ressources locales des municipalités car le développement de l'économie sociale et solidaire dépend fortement de la fiscalité locale qui constitue une forme de**

fiscalité sur la richesse, et de train de vie, par opposition à la fiscalité sur les revenus.

III. BENCHMARK INTERNATIONAL DE L'EMPLOI INFORMEL ET EXPÉRIENCES COMPARÉES

III.1. Importance du secteur informel dans le monde

La première constatation est l'importance du secteur informel qui touche l'ensemble des continents selon des proportions différentes mais qui restent importantes dans tous les pays.

En Europe, selon EuroStat, l'économie non observée couvrait en 2005 une part du PIB qui atteint 14,8% en Italie, 11,2% en Espagne et 7,9% en Autriche.

D'autres auteurs ont utilisé des méthodes indirectes comme la méthode MIMIC⁽⁷⁾ ou DYMIMIC (Dynamic MIMIC) pour mesurer l'économie informelle et aboutir à des estimations plus élevées que la part du PIB déclarée par les instituts de statistiques⁽⁸⁾. La méthode des transactions présentée dans le tableau se base sur des enquêtes sur les achats sans facture ou récépissé. La méthode basée sur la demande de monnaie se base sur une estimation macroéconomique qui se réfère à la théorie quantitative de la monnaie.

7. Multiple Indicators, Multiple Causes

8. Le tableau N°10 est extrait de « l'économie non observée et emploi informel dans les pays de l'Union Européenne » par Philippe Adair Revue économique 2009/5, Volume 60.



Tableau 11: L'économie souterraine dans les pays de l'UE- méthode indirecte

Pays	PIB ajusté (dépense/revenu)	Fraude fiscale	Transactions	Demande de monnaie	MIMIC
Allemagne	4,8 (1974)		16,0 (1981)	8,0-12,0 (1980) 6,0-10,3 (1984)	8,6 (1978)
Autriche					8,6 (1978)
Belgique	18,0 (1976)	11,6-20,8 (1980)		15,2-19,6 (1980) 17,5 (1985)	12,1 (1978)
Danemark	6,0 (1975)			6,9 (1980) 11,3 (1984)	11,8 (1978)
Espagne				23,0 (1978)	6,0 (1978)
Finlande					7,8 (1978)
France	4,3 (1985)	3,0 (1985)		6,3- 6,7 (1979)	8,7 (1978)
Grèce	28,6 30,2 (1984)				
Irlande				8,0 (1980)	7,0 (1978)
Italie	19,5 (1995)		30,0 (1978)		11,4 (1978)
Norvège				6,0-16,0 (1978) 9,3 (1980)	9,2 (1978)
Pays-Bas	5,0 (1979)		12,7 (1982)	7,5 (1982)	9,6 (1978)
Portugal				11,2 (1981)	
Royaume-Uni	3,5 (1977) 5,5 (1982) 10,6 (1993)		15,5 (1979)	12,0 (1979) 3,8-11,1 (1960-1984)	8,0 (1978)
Suède	4,0-6,6 (1976)			7,0-17,0 (1978)	13,2 (1978)

Source : Barthélémy [1988], Barthélémy et al. [1990], Feige [1989], Gaerther and Wenig [1985], Tanzi [1982], Thomas [1992], Willard [1989].

Tableau 12: L'ENO dans les pays de UE: une comparaison comptes nationaux/DYNIMIC

(% du PIB)				
Pays	Année	ENO/PIB (Comptes nationaux)	ENO/PIB (DYMIMIC/demande de monnaie)	
Espagne	2000	11,2	22,7	
Italie	2000	16,0	27,1	
Suède	2000	1,3	19,1	

Source : CES [2006], Schneider [2006], UNECE [2003,2007].

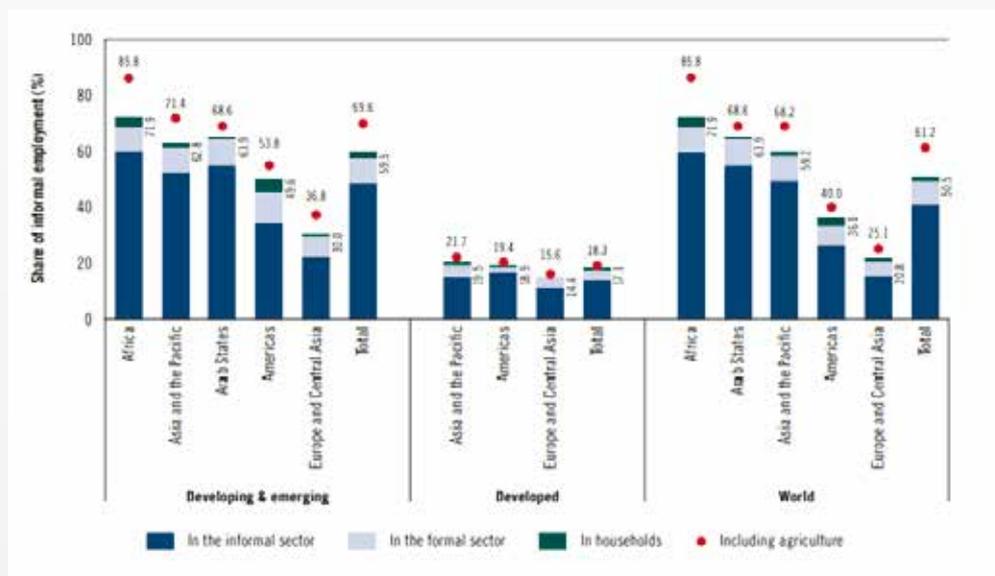
Ce tableau montre l'importance de l'économie informelle dans les pays européens à travers l'Economie Non Observée ECO.

A titre particulier, l'Italie est le cas le plus prononcé parmi les pays développés puisque la part de l'informel dans le PIB était de 20% en 1990 pour passer à 16% en 2000 et 12% en 2010. Cette baisse est liée à l'application des mesures européennes accompagnées d'incitations.

- Concernant l'emploi informel, l'estimation de sa part dans l'emploi total reste élevée même dans les pays développés comme l'indique Philippe Marcadet (OIT, 2019) : « Deux milliards de personnes ont un emploi informel dans le monde et leurs situations sont très variées. Les différences entre pays sont énormes. En Afrique par exemple, 93% des travailleurs indépendants sont en situation d'informalité, contre 20 à 30% dans les pays européens » ;

- Les données publiées par l'OIT⁽⁹⁾ montrent que l'emploi informel atteint 18,3% dans les pays développés, soit 15,6% en Europe, 19,4% en Amérique et 21,7% en Asie. Pour les pays émergents et en voie de développement, la proportion de l'emploi informel atteint 59,5% hors agriculture et 69,6% au total. L'Afrique enregistre la proportion la plus élevée (71,9% hors agriculture) suivie des Etats arabes (63,9%), de l'Asie (62,8%) et de l'Europe Centrale (30%) ;
- Le tableau suivant distingue trois composantes de l'emploi informel : dans le secteur informel, dans le secteur formel et dans le secteur des ménages. Ainsi, la moyenne mondiale de 61,2% se répartit entre les 3 composantes, à raison de 52% dans l'informel, 6,7% dans le formel et 2,5% dans les ménages.

Figure 7: Composantes de l'emploi informel en pourcentage de l'emploi total par continent en 2016



Source : OIT, « Women and Men in the Informal Economy : A Statistical Picture », 2018.

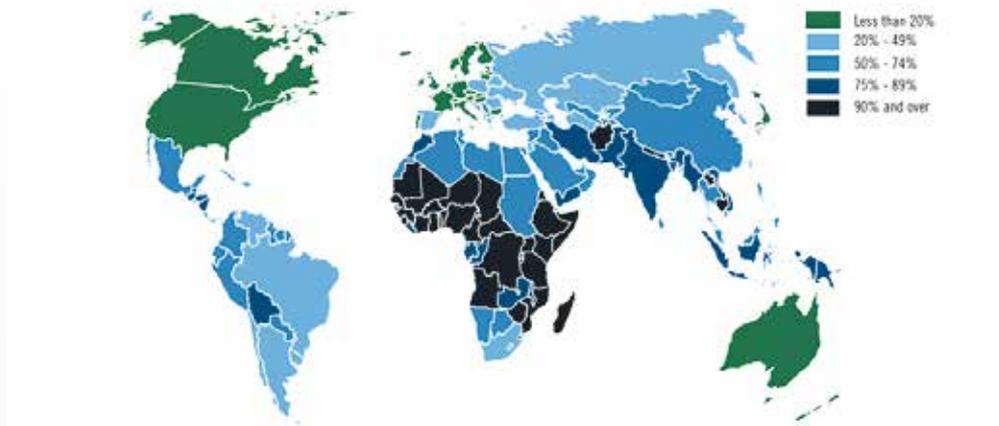
9. Le rapport de l'OIT, intitulé « Women and Men in the Informal Economy : A Statistical Picture » et publié en 2018.



Par pays, les résultats sont présentés dans la carte suivante sachant que le pourcentage de l'emploi

informel tunisien est de 44,8%, y compris l'agriculture (38,3% hors agriculture).

Figure 8: Part (%) de l'emploi informel dans l'emploi total en 2016



Source : OIT, « Women and Men in the Informal Economy : A Statistical Picture », 2018.

III.2. Augmentation de l'emploi informel en période de crise

La deuxième constatation est la croissance de la part de l'emploi informel dans l'emploi total aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays intermédiaires.

L'étude de l'OCDE intitulée « L'augmentation de l'emploi informel va accroître la pauvreté », indique que la part de l'emploi informel a également tendance à augmenter lors de périodes économiques difficiles. Par exemple, lors de la crise économique en Argentine (1999-2002), l'économie du pays a diminué de près d'un cinquième de sa performance et la part de l'emploi informel dans l'emploi total est passée de 48% à 52%.

Les raisons qui expliquent cette croissance sont :

- La régression des emplois publics à la suite des contraintes budgétaires sur les Etats ;
- Faiblesse du secteur privé national ;

- Limitation des IDE vers les pays en développement ;
- Nouvelles technologies industrielles peu créatrices d'emploi ;
- Recul de l'industrie à la suite de la concurrence internationale (la Chine est devenue l'usine du Monde) ;
- L'augmentation des prélèvements fiscaux et parafiscaux (sécurité sociale) ;
- La croissance démographique et la structure de la population par âge qui a accru la population active combinée avec une plus grande participation féminine au marché du travail.

L'étude de la Banque Mondiale intitulée « The Long Shadow of Informality : Challenges and Policies » et publiée en 2021, est la première analyse complète de la Banque examinant l'étendue de l'informalité et ses implications pour une reprise économique qui soutient un développement vert, résilient et inclusif à long terme. Elle constate que le secteur informel

représente plus de 70% de l'emploi total (dont la moitié n'est pas salarial mais un travail pour soi) – et près d'un tiers du PIB – dans les économies émergentes et en voie de développement.

Les graphiques (9a & 9b) montrent l'évolution du secteur informel (production & emploi) de 1990 à 2018 où l'échelle de gauche donne les parts de l'informel dans les pays développés et celle de

droite les parts dans les pays EMDE (émérgents et en voie de développement).

Il apparaît que la part de l'informel dans le PIB a baissé de 21% à 18% dans les pays développés et de 39% à 32% dans les pays EMDE. Pour l'emploi, la baisse a été de 17% à 14% pour les premiers et de 45% à 36% pour les seconds où la définition de l'emploi informel se limite au travail indépendant⁽¹⁰⁾.

Figure 9a : Part de l'informel dans le PIB (1990-2018)

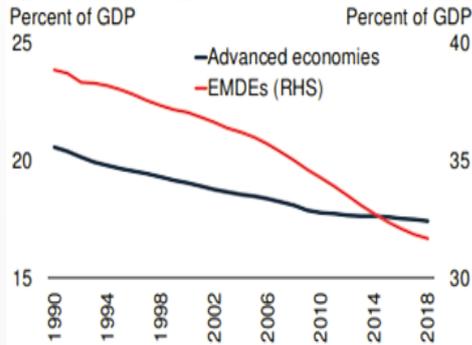
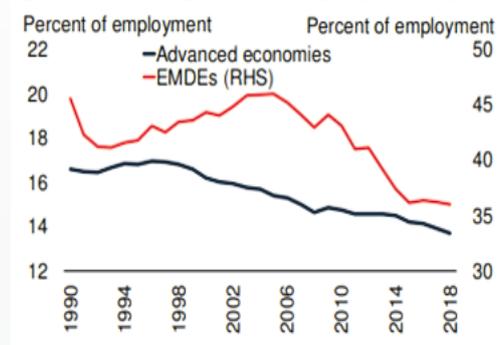


Figure 9b : Part de l'informel dans l'emploi (1990-2018)



Source : La Banque Mondiale, « The Long Shadow of Informality : Challenges and Policies », 2021.

Certes, la production informelle et l'emploi ont diminué depuis 1990, en particulier dans les pays émergents et en voie de développement où, en moyenne, la part de la production informelle du PIB a chuté d'environ 7 points de pourcentage (à 32%).

Cette ampleur diminue la capacité de ces pays à mobiliser les ressources budgétaires nécessaires pour soutenir l'économie en cas de crise, mener des politiques macroéconomiques efficaces et renforcer le capital humain pour le développement à long terme.

Indépendamment de la nature et des causes de l'informalité, les pays ayant des secteurs informels plus importants ont tendance à avoir moins accès au financement pour le secteur privé, la baisse de la productivité du travail, le ralentissement de l'accumulation du capital physique et humain et des

ressources budgétaires plus faibles. **L'informalité est également associée à une plus grande inégalité des revenus et à la pauvreté et à un frein vers la réalisation des objectifs de développement durable. Elle est enfin associée au travail cyclique et saisonnier qui est très touché en période de crise.**

Le déclin de l'informalité au cours des trois dernières décennies s'est accompagné de l'amélioration du climat politique dans les EMDE. La plupart des EMDE ont réduit les charges fiscales, un meilleur accès au financement, à l'éducation et aux services publics et une meilleure gouvernance et la qualité de la réglementation.



Une stratégie de réforme cohérente exige des réformes bien intégrées qui se complètent et abordent la complexité de l'informalité. L'aspect institutionnel est important car la faiblesse des cadres réglementaires et sociaux et l'absence de confiance dans les institutions perpétuent l'informalité (refus de payer des cotisations à un système de protection sociale qui ne verse pas de prestations). En revanche, dans les pays nordiques où la fiscalité est forte, accepter de payer des impôts démontre la confiance dans les institutions et l'existence d'une véritable citoyenneté partagée. Renforcer les processus démocratiques et la gouvernance et financer les services publics comme l'éducation sont des moyens efficaces de limiter le travail informel dans tous les pays.

- 1. Une recommandation de l'OIT de 2015 propose une approche pour faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. À court terme, il s'agit avant tout d'aider les populations concernées à vivre mieux, en jetant par exemple les bases d'un socle de protection sociale et sanitaire.** Il faut ensuite renforcer l'assurance sociale gérant les déclarations, les cotisations et les prestations sociales et installer un processus local de contribution adapté (le modèle de prélèvement mensuel ne peut pas fonctionner dans des environnements agricoles) ;
- 2. En Tunisie, le cadre juridique existe mais son application connaît certains blocages.** De même, certains aménagements sont nécessaires pour l'adapter à la nouvelle réalité économique et sociale caractérisée par un rôle croissant du secteur privé dans la production. La contrepartie de cette production est constituée de revenus dont la redistribution opérée par l'Etat doit être généralisée du point de vue collecte et efficace et équitable du point de vue allocation.

Dans une étude récente (FTDES, Décembre 2021), A. Ben Zakour a présenté cinq expériences de politiques économiques spécifiques du secteur infor-

mel : il s'agit du Maroc, du Vietnam, de la Chine, du Portugal et de l'Inde.

A noter que l'OIT, dont les experts ont été les premiers à parler du secteur informel en 1978, a proposé en 2015 pour l'ensemble des pays en voie de développement, d'incorporer le secteur informel dans les politiques de développement tout en respectant les règles du droit de travail international. Trois axes sont proposés : faciliter la transition de l'informel vers le formel, promouvoir le secteur formel, empêcher le passage vers l'informel du formel existant par le respect des normes internationales du travail.

Mais ces recommandations sont assez générales. Du point de vue pratique, certains pays ont pris des mesures concrètes :

Le Maroc a décrété, en 2015, le statut d'auto-entrepreneur et a facilité les procédures administratives d'obtention de ce statut par la Poste qui est implantée sur tout le territoire, où sera payé l'impôt fixé à 1% du chiffre d'affaires pour le commerce et l'industrie (2% pour les services), qui donne droit aussi à la couverture sociale (pour un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 DH, soit l'équivalent de 150 000 DT, et 20 000 DH pour les services, soit l'équivalent de 7 000 DT). L'intéressé pourra ainsi exercer à domicile, faire des factures aux clients (hors TVA) et bénéficier de la couverture sociale, tout en étant en règle avec la fiscalité ;

Au Vietnam, le travail informel a été regroupé sous forme de villages de métiers (près de 3000 villages pour 11 millions de travailleurs) qui fonctionnent comme une coopérative de services avec un noyau central qui permet de recevoir les commandes de production des centres industriels et commerciaux du pays qui sont les donneurs d'ordre ;

La Chine a favorisé le secteur informel dans le

cadre du désengagement de l'Etat qui dirigeait toute l'économie, ce qui a permis de créer l'entrepreneuriat individuel ;

Le Portugal, suites aux exigences européennes, a adopté une initiative contre le commerce et service informel en distribuant des caisses enregistreuses. Les Chambres de commerce ont géré l'opération en collectant les informations mensuelles sur les tickets de caisse et en organisant une tombola pour les tickets gagnants pour inciter les acheteurs à exiger leur ticket de caisse. Cela a permis de baisser la part de l'informel de 40% à 15% en 5 ans.

TRACIT et l'EIU ont construit un indice global de l'environnement du commerce illicite estimé pour 84 pays en 2018. Avec un score de 56 points sur 100, la Tunisie est classée en 53^{ème} position pour cet indice ainsi calculé pour les 84 pays étudiés.

L'indice est construit sur la base d'indicateurs classés en 4 groupes : la politique de l'Etat (7 critères : Tunisie 62^{ème}), Marchés et fiscalité (4 critères : Tunisie 58^{ème}), la transparence commerciale (4 critères : Tunisie 44^{ème}) et la douane (5 critères : Tunisie 39^{ème}) avec des pondérations différentes.

Figure 10: Classement des pays selon l'indice global de l'environnement du commerce illicite en 2018

1-22			23-42		
RANK	COUNTRY	SCORE/ 100	RANK	COUNTRY	SCORE/ 100
1	Finland	85.6	23	Czech Republic	71.4
2	United Kingdom	85.1	24	Estonia	71.1
3	United States	82.5	25	Singapore	71.1
4	New Zealand	82.3	26	Lithuania	70.8
5	Australia	81.0	27	Latvia	69.9
6	Sweden	80.9	28	Taiwan	69.7
7	Austria	80.5	29	Slovakia	69.6
8	Netherlands	80.0	30	Chile	69.1
9	Denmark	79.3	31	Hungary	68.5
10	Germany	78.9	32	Portugal	68.4
11	Belgium	78.6	33	Poland	68.3
12	Hong Kong	78.4	34	United Arab Emirates	67.8
13	Luxembourg	78.3	35	Cyprus	66.9
14	Japan	78.2	36	Croatia	65.8
15	Canada	77.4	37	Italy	64.4
16	Ireland	76.5	38	Argentina	64.0
17	South Korea	75.4	39	Uruguay	63.0
18	Spain	74.1	40	Turkey	62.3
19	France	73.8	41	Greece	61.7
20	Malta	73.1	42	South Africa	61.7
21	Israel	72.6			
22	Slovenia	71.6			

43-63			64-84		
RANK	COUNTRY	SCORE/ 100	RANK	COUNTRY	SCORE/ 100
43	Colombia	61.6	64	Philippines	48.5
44	China	60.9	65	Morocco	48.0
45	Romania	60.8	66	Vietnam	47.5
46	Costa Rica	60.6	67	Guatemala	46.0
47	Malaysia	60.3	68	Indonesia	45.2
48	Thailand	59.8	69	Jamaica	43.7
49	India	58.9	70	Paraguay	43.3
50	Saudi Arabia	58.8	71	Dominican Republic	42.7
51	Mexico	58.6	72	Pakistan	41.9
52	Bulgaria	57.7	73	Belarus	41.5
53	Tunisia	56.0	74	Bosnia	40.9
54	Panama	55.0	75	Trinidad and Tobago	38.0
55	Kazakhstan	54.8	76	Ukraine	37.8
56	Peru	54.8	77	Belize	34.7
57	Serbia	52.2	78	Kyrgyzstan	33.5
58	Algeria	51.5	79	Cambodia	30.6
59	Brazil	50.6	80	Venezuela	28.1
60	Ecuador	50.1	81	Laos	26.8
61	Armenia	49.7	82	Myanmar	22.6
62	Russia	49.1	83	Iraq	14.4
63	Montenegro	49.0	84	Libya	8.6

Source : TRACIT et l'EIU, 2018.



La Tunisie (53^{ème}) est ainsi relativement bien classée au niveau du contrôle douanier mais mal classée au niveau d'autres critères (corruption, charge fiscale élevée et non-respect des droits de propriété intellectuelle).

Ce tableau montre que les pays du Maghreb ont instauré un environnement favorable au commerce parallèle puisque les quatre pays (Tunisie, Algérie, Maroc et Libye) figurent dans le dernier tiers des pays enquêtés par l'*Economist Intelligence Unit*. (Cette enquête est financée largement par les grandes compagnies de tabac car ce produit fait l'objet de trafic important de fausses marques).

En conclusion, l'informalité est un phénomène universel mais reste limitée, dans la fourchette

de 10% à 15%, dans les pays développés par suite des mesures prises pour appliquer les lois fiscales et sociales avec la collaboration des instances régionales (Union Européenne) et multinationales (OCDE, ONU et les organismes sous tutelle).

Cependant, le secteur informel couvre près du tiers de l'économie dans plusieurs pays émergents ou en voie de développement, dont la Tunisie. Cette part est plus élevée dans les pays à niveau de développement plus faible.

Cette part élevée du secteur informel affaiblit les recettes de l'Etat et limite les services rendus à la population, ce qui réduit le taux de croissance économique et le niveau de vie de la population.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'informalité touche l'ensemble des continents selon des proportions différentes mais qui restent importantes dans tous les pays. Ce phénomène universel reste limité (dans la fourchette de 10% à 15%) dans les pays développés suite aux mesures prises pour se conformer aux lois fiscales et sociales avec la collaboration des instances régionales (Union Européenne) et multinationales (OCDE, ONU et organismes sous tutelle). **En revanche, le secteur informel représente près du tiers de l'économie dans plusieurs pays émergents ou en voie de développement, dont la Tunisie. Cette part est plus élevée dans les pays à niveau de développement plus faible.**

Cette part élevée du secteur informel affaiblit les recettes de l'Etat et limite les services rendus à la population, ce qui réduit le taux de croissance économique et le niveau de vie de la population. L'informalité est aussi associée à la faiblesse du secteur financier qui est le moteur de la croissance économique ; les récentes études ont montré que la réduction de l'informalité est liée à un meilleur accès au secteur financier.

Les entreprises⁽¹¹⁾ informelles n'ont pas d'existence aux yeux des autorités. Elles se caractérisent par (i) Absence d'enregistrement, (ii) Non-respect de la réglementation, (iii) Elles opèrent⁽¹²⁾ avec la monnaie fiduciaire, (iv) Elles ne recourent pas/ou peu à la bancarisation, elles ne paient pas d'impôts et ne cotisent pas pour la protection sociale.

Laporta & Shleifer⁽¹³⁾ (2014) ont établi cinq faits stylisés à propos de l'économie informelle dans les pays en développement :

1. Le secteur informel occupe une importante part dans l'économie (autour de 30% à 40% dans les pays en voie de développement) et une part encore plus élevée de l'emploi actif ;
2. Les entreprises informelles sont plus petites que les entreprises formelles. Elles sont aussi beaucoup moins productives ;
3. L'apparition des activités informelles s'ex-

plique essentiellement par la volonté de fuir les impôts et la réglementation ;

4. L'économie informelle est largement déconnectée de l'économie formelle. La majorité des entreprises informelles demeurent dans le secteur informel tout le long de leur existence. Ces dernières font rarement la transition vers le secteur formel ;
5. L'économie informelle se contracte au fur et à mesure que les pays voient leur revenu par habitant s'accroître.

Ces faits stylisés développés par Laporta & Shleifer sont largement vérifiés pour l'économie informelle en Tunisie. Ils sont cohérents avec les modèles d'économies duales à la Lewis. Le seul remède demeure une forte croissance économique combinée à un système redistributif des revenus équitable et efficace.

En l'occurrence, l'un des obstacles à la croissance économique n'est pas l'insuffisance en main-d'œuvre qualifiée, mais plutôt l'insuffisance en entrepreneurs qualifiés. En créant des entreprises productives et en veillant à leur développement, les entrepreneurs qualifiés jouent un rôle primordial dans l'accélération de la croissance économique. Ils concurrencent les entreprises informelles en se distinguant par leur productivité supérieure, ce qui conduit ces dernières à cesser leur activité. **Par conséquent, une piste sérieuse à considérer pour réduire l'ampleur de l'économie informelle, conjointement à la piste de la réduction de la pression fiscale (particulièrement, la réduction du coût de l'enregistrement), est celle de favoriser l'émergence d'une classe d'entrepreneurs qualifiés.**

L'importance du secteur informel dans l'économie est saisie à travers sa part dans le PIB qui atteint 28% en Tunisie car elle inclut l'essentiel de l'agriculture et une bonne partie des services. Elle est aussi saisie à travers sa part dans l'emploi qui atteint 44% de l'emploi total en Tunisie. Il faut noter

11. Les entreprises informelles comprennent même les auto-entrepreneurs et les entreprises unipersonnelles.

12. Elles vendent leurs produits et rémunèrent leurs facteurs de production avec du cash.

13. LAPORTA & SHLEIFER "Informality and development", National Bureau of Economic Research, working paper, N° 20205, Juin 2014.



que l'emploi informel inclut trois composantes localisées dans le secteur informel, dans le secteur formel et dans le secteur des ménages. Ainsi, la moyenne mondiale de l'emploi informel qui est de 61,2% se répartit entre les 3 composantes à raison de 52% dans l'informel, 6,7% dans le formel et 2,5% dans les ménages.

En Tunisie, le secteur informel est passé par plusieurs phases : à l'indépendance, le secteur informel était important en relation avec la prédominance du monde rural dans le pays. Au fur et à mesure du développement du secteur public, le secteur informel recule en termes relatifs. Mais, le développement du secteur privé a généré une activité industrielle offshore qui a pu écouler une partie de sa production sur le marché local pour éviter les impôts, ce qui a engendré un nouveau développement d'activités commerciales informelles. Les bouleversements politiques dans la région depuis 2011 ont développé ces activités informelles qui ont pris un caractère extraterritorial, comme c'est le cas pour le secteur du tabac ou de l'électroménager. **Récemment, une prise de conscience de l'Etat du manque à gagner pour le budget et de la nécessité de lutter contre la corruption, a limité l'extension du secteur informel ; mais des mesures plus importantes doivent être prises pour faire face au problème de l'informalité.**

La lutte contre l'économie informelle et l'évasion fiscale est l'une des priorités politiques de nombreux pays dans le monde. Les dernières crises économiques et financières mondiales ont encore renforcé cette volonté. Mais cela ne doit pas se traduire par un acharnement contre ce secteur pour le faire disparaître car les aspects sociaux et politiques du problème sont importants. En effet, les approches les plus efficaces visent à inclure l'informel plutôt qu'œuvrer à son éradication.

Les auteurs expliquent l'économie informelle par deux raisons essentielles : le manque de dévelop-

pement économique et la mauvaise gouvernance. D'ailleurs, La croissance économique est considérée comme le meilleur remède contre l'économie informelle puisqu'elle génère des emplois dans les secteurs structurés. **De même, l'inclusion (et non la lutte) est le second remède. La question devient comment formaliser le secteur informel ? Comment aider les acteurs du secteur informel à passer au secteur formel structuré ?**

Plusieurs mesures ont été proposées par les institutions internationales (l'OIT et la BM notamment) mais elles ont un caractère généraliste. Le problème réside dans leur adaptation à la Tunisie et aux secteurs touchés par l'informalité (l'agriculture, les services, etc.).

- 1. Les mesures liées à la facilitation des procédures de création d'entreprises individuelles unipersonnelles.** Le cadre juridique a été mis en place en Tunisie mais les procédures restent lourdes pour des personnes non initiées au langage de l'administration. Les motivations pour adopter ces mesures ne sont pas clairement exposées. Le répertoire national des entreprises peine déjà pour son adoption ;
- 2. Les mesures fiscales : il faut instaurer un nouveau régime fiscal adapté aux personnes opérant dans le secteur informel, qui soit suffisamment souple et léger en termes de prélèvements avec des avantages en termes de couverture sociale.** Ainsi, il faut remplacer le forfait fiscal actuel par un paiement mensuel, fait à partir d'un SMS, en fonction de critères qui représentent le chiffre d'affaires (consommation d'électricité, superficie du local, etc.) et qui servent à déterminer un indicateur d'assiette sur lequel des taux de prélèvement, faibles au début, sont appliqués en fonction de la localisation. Outre l'allègement fiscal, qui est déterminant dans les solutions adoptées pour réduire l'informalité, les mesures de traçabilité fiscale⁽¹⁴⁾ renforce le contrôle et augmente son efficacité ;

14. Parmi les mesures de traçabilité fiscale : (i) l'adoption de la caisse enregistreuse fiscale, (ii) la généralisation de la facture électronique, (iii) le recouplement de la TVA, (iv) la gestion fiduciaire et le contrôle de gestion du cash, (v) le decashing, (vi) l'enregistrement des actes transactionnels, (vii) la création du registre national de la propriété (un cadastre fiscal digital des biens immobiliers, des exploitations agricoles et des terrains nus), etc.

3. Les mesures financières : l'accès au financement doit être facilité avec des conditions et des taux acceptables, contrairement au microcrédit actuel. Cela incitera à la formalité des activités informelles, car le taux élevé appliqué par les institutions de microcrédit s'explique par l'informalité des demandeurs de crédit qui veulent cacher leurs revenus ou biens et n'ont pas recours au système bancaire.

De même, l'accès au financement encouragera l'inclusion financière (ouverture de comptes bancaires) et la réduction de l'utilisation du cash.

La récente étude de la Banque Mondiale « The long shadow of informality : challenges and policies » montre bien la relation entre l'extension du secteur financier et la réduction de l'informalité dans l'économie ;

- 4. Les mesures d'allègement de la réglementation du marché de travail et celle des régimes de sécurité sociale.** Une plus grande flexibilité des règles d'embauche et de licenciement aidera à réduire la composante informelle du secteur formel. L'allègement des procédures et des formalités et la réduction des files d'attente devant les guichets de sécurité sociale aideront à l'inclusion sociale des travailleurs informels ;
- 5. Les actions de formation des jeunes permettent de limiter leur passage au secteur informel.** L'enseignement et la formation professionnelle doit occuper une place aussi importante que l'enseignement classique pour réduire le décrochage scolaire qui a atteint des proportions inquiétantes et qui alimente les activités informelles légales et illégales ;
- 6. L'amélioration de la gouvernance et la digitalisation des services administratifs réduisent les surcoûts liés à la création d'activités formelles.** La lutte contre la corruption constitue à ce titre un moyen pour combattre l'informalité de certaines activités très lucratives couvertes par la corruption ;

7. L'extension de services administratifs satisfaisants (santé, éducation et infrastructure) accordés aux agents économiques encourage la formalité car celui qui demande le bénéfice de ces services doit passer à la formalité.

L'OIT a émis des recommandations pour favoriser la transition de l'économie informelle vers le secteur formel, en particulier la recommandation 204 adoptée en 2015. Constatant que la plupart des individus n'entrent pas dans l'économie informelle par choix mais du fait du manque d'opportunités dans l'économie, l'OIT recommande d'adopter diverses propositions relatives à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle :

- 1. Instaurer des incitations et avantages à la transition dont un accès amélioré aux services aux entreprises,** au financement, aux infrastructures, aux marchés, aux technologies, aux programmes d'éducation et d'acquisition de compétences, ainsi qu'aux droits de propriété ;
- 2. Promouvoir la création d'entreprises et d'emplois décents, leur préservation et leur pérennité dans l'économie formelle** par les actions suivantes :
- Entreprendre des réformes concernant la création d'entreprises en réduisant les coûts d'enregistrement et la longueur des procédures et en améliorant l'accès aux services, par exemple au moyen des technologies de l'information et de la communication ;
 - Réduire les coûts de mise en conformité en mettant en place des dispositifs simplifiés de calcul et de paiement de l'impôt et des contributions ;
 - Faciliter l'accès aux marchés publics, conformément à la législation nationale, y compris la législation du travail, par exemple en adaptant les procédures et le volume des marchés, en dispensant des formations et des conseils sur la partici-



pation aux appels d'offres publics et en réservant des quotas à ces unités économiques ;

- Améliorer l'accès à des services financiers inclusifs, tels que le crédit et les actions, les services de paiement et d'assurance, l'épargne et les mécanismes de garantie, adaptés à la taille et aux besoins de ces unités économiques ;
- Améliorer l'accès à la formation à l'entrepreneuriat, au développement des compétences et à des services d'appui aux entreprises adaptés ;
- Améliorer l'accès à la sécurité sociale ;
- Prévenir la digitalisation des offres d'emplois de l'économie formelle en combinant les mesures préventives de gouvernance et de lutte contre la corruption avec l'application de la loi et des sanctions effectives, pour remédier à l'évasion fiscale, au non-paiement des contributions sociales et au contournement de la législation sociale et du travail et d'autres lois.

Certains pays ont tenté d'appliquer avec succès ces recommandations :

Le Maroc a engagé en 2015 « la révolution informelle » qui a facilité les procédures administratives d'obtention de statut d'auto-entrepreneur, tout en instaurant un impôt fixé à 1% du chiffre d'affaires pour le commerce et l'industrie (2% pour les services), qui donne droit aussi à la couverture sociale et à l'exercice à domicile.

La Chine a favorisé le secteur informel dans le cadre du désengagement de l'Etat qui dirigeait toute l'économie, ce qui a permis de créer l'entrepreneuriat individuel.

Le Portugal, suites aux exigences européennes, a adopté une initiative contre le commerce et service informel en distribuant des caisses enregistreuses. Les chambres de commerce ont géré l'opération en collectant les informations mensuelles sur les tickets de caisse et en organisant une tombola pour les tickets gagnants pour inciter les acheteurs à exiger leur ticket de caisse. Cela a permis de baisser la part de l'informel de 40% à 15% en 5 ans.

Au Vietnam, le travail informel a été regroupé sous forme de villages de métiers (près de 3000 villages pour 11 millions de travailleurs) qui fonctionnent comme une coopérative de services avec un noyau central qui permet de recevoir les commandes de production des centres industriels et commerciaux du pays qui sont les donneurs d'ordre.

La nouvelle expérience tunisienne de sociétés citoyennes pourrait ainsi profiter de l'expérience vietnamienne pour que cette initiative permette l'inclusion du maximum de jeunes demandeurs d'emplois dans l'économie formelle structurée obéissant à une réglementation nouvelle souple et allégée du point de vue des procédures et des prélèvements publics.

INSTITUT TUNISIEN DES ETUDES STRATEGIQUES

Think tank Tunisien d'envergure par ses aires de recherches diversifiées, l'ITES traite les questions stratégiques sur le devenir du pays dans leurs multiples dimensions. Instrument d'aide à la décision publique, il se positionne de manière singulière au niveau national au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux du pays.

Les travaux de l'Institut visent à mettre l'accent sur les politiques publiques de demain afin de faciliter la prise de décisions en matière de réforme de fond qu'appelle le processus démocratique dans lequel notre pays s'est engagé.

Espace de réflexion pluridisciplinaire, forum d'échange et de débat, l'ITES tend vers une influence globale dédiée au développement, à la coopération ainsi qu'à la promotion d'un engagement actif de la Tunisie sur la scène nationale et internationale.



I T E S



LE CONTENU DE LA PUBLICATION N'ENGAGE PAS LA FONDATION KONRAD ADENAUER



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

ITES